



Le Quotidien

Edition Nationale d'Information

D'ORAN

JOURNÉE NATIONALE DE L'ANP

Toufik, Nezzar et plusieurs généraux à l'honneur

Lire l'article de Abdelkrim Zerzouri page 3

La loi de finances complémentaire entre en vigueur P. 3



AIR ALGÉRIE
Lancement d'une ligne aérienne directe Alger-Doha P. 4



MOSTAGANEM
Deux ouvriers morts asphyxiés dans une unité industrielle P. 4



LA VENTE DE DJEZZY FINALISÉE
Veon a reçu les 682 millions de dollars

Lire l'article de M. M. page 2

Djezzy

Hausse du chiffre d'affaires et des investissements

Au 2^e trimestre de l'exercice 2022, Djezzy a enregistré une hausse dans plusieurs segments, notamment son «chiffre d'affaires, sa profitabilité, ses investissements, sa base de clients et la consommation data» de ses abonnés.

M. M.

Selon un communiqué rendu public jeudi, relatif aux résultats opérationnels pour le 2^e trimestre 2022, l'opérateur fait état du «maintien d'une excellente performance financière à travers la hausse de son chiffre d'affaires, de sa profitabilité, de ses investissements, de sa base de clients et de la consommation data».

Djezzy a réalisé, selon la même source, «un chiffre d'affaires de 22,7 milliards de dinars (MDA), ce qui correspond à une «augmentation de 4,2% par rapport à la même période en 2021». Le communiqué rappelle que cette augmentation de l'investissement s'est déroulée «dans un contexte marqué par une reprise graduelle de l'économie nationale et la levée des mesures de confinement sanitaire». «Djezzy a ainsi clos le premier semestre de l'année 2022 avec un revenu de plus de 45,5 milliards de dinars, en croissance annuelle de 6% (+2,5 milliards de dinars) comparativement au premier semestre 2021», ajoute le bilan financier de l'opérateur.

«Au cours du deuxième trimestre 2022, Djezzy a renforcé son offre digitale en lançant des services innovants à travers l'application «Djezzy App» afin d'apporter plus de confort aux clients et contribuer ainsi à l'émergence d'un écosystème numérique national», affirme encore le communiqué.

Le document annonce un investissement de «3,5 milliards de dinars» au 2^e trimestre 2022, «cumulant ainsi 7,3 milliards de dinars d'investissements depuis le début de l'année», soit une «augmentation annuelle de près de 10%». «Ces investissements ont permis d'étendre la couverture 4G, qui a évolué de plus de 11 points, d'année en année, ainsi que d'augmenter la capacité du réseau, répondant ainsi aux besoins toujours croissants des clients en termes de connectivité. Cette tendance est amenée à encore s'accélérer avec 10 autres milliards de dinars prévus en investissements au 2^e semestre 2022», lit-on dans le document.

Matthieu Galvani, Président-directeur général de Djezzy, note à cette occasion que l'opérateur

«maintient le cap de la croissance» et que ces résultats «confortent le choix du modèle opérationnel centré sur le numérique». «Nous avons augmenté nos investissements pour moderniser notre réseau et offert à nos clients de nouvelles fonctionnalités dans le cadre de l'application Djezzy App dont le développement a constitué l'un des moteurs de notre dynamique technologique et commerciale. Djezzy consolide ainsi sa performance pour mieux servir ses clients et partenaires et ainsi contribuer à la stratégie de digitalisation de l'économie nationale algérienne», ajoute M. Galvani.

HAUSSE DES USAGERS ET DES REVENUS DATA

En matière de nombre d'abonnés, «Djezzy comptabilisait 14,4 millions de clients dont 10,5 millions de clients data (+13%)» à fin-juin 2022. Ainsi, les revenus data «ont poursuivi leur courbe ascendante», atteignant «11 milliards de dinars», soit une «hausse annuelle de 24% tirés par une forte augmentation de la consommation».

«Les résultats livrent également d'autres indicateurs de la performance à l'instar de la hausse de 27% du nombre d'abonnés 4G (8 millions). Le revenu moyen par client (ARPU) s'est établi à 523 dinars par utilisateur confirmant une tendance haussière de 1,5% d'année en année», précise le communiqué. L'EBITDA est également en hausse «de 7,3% par rapport au 2^e trimestre de l'année 2021», à «10,2 milliards de dinars» au 2^e trimestre 2022, alors que «la marge d'EBITDA», qui a atteint «44,7% en augmentation de 1,3 point», «réflète la bonne performance de la société», ajoute le communiqué.

Djezzy rappelle que, pour «la troisième année consécutive», «la société n'a pas dérogé à son rôle d'entreprise citoyenne durant le deuxième trimestre en dégageant une enveloppe de plus de 55 millions de dinars pour lancer, en partenariat avec plusieurs associations, une opération de solidarité en direction de plus de 10.000 familles démunies et celles impactées par les conséquences de la crise sanitaire renouvelant ainsi son engagement de venir en aide aux catégories les plus fragiles de la société».

Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

La vente de Djezzy finalisée

Veon a reçu les 682 millions de dollars

M. M.

Le Groupe Veon a annoncé hier, dans un communiqué, avoir «reçu environ 682 millions de dollars suite à la finalisation de la vente de sa participation dans Djezzy». «Cette transaction» fait suite à la stratégie précédemment annoncée de Veon visant à rationaliser son portefeuille. Elle représente «la finalisation d'une transaction annoncée le 1^{er} juillet 2021, lorsque VEON avait indiqué avoir exercé son option de vente pour

céder l'intégralité de sa participation de 45,57 % dans sa filiale algérienne, Omnim Telecom Algérie (OTA SpA), au Fonds national d'investissement (FNI) algérien». Cité dans le communiqué, le P-DG du groupe Veon, Kaan Terzioglu, a déclaré : «Aujourd'hui, nous avons finalisé la vente de notre participation dans Djezzy à notre partenaire FNI, marquant une étape importante dans notre stratégie de rationalisation du portefeuille de VEON». Le P-DG de Veon ajoute que «sous la direction

de Matthieu Galvani, l'équipe de Djezzy a construit un opérateur de télécommunications exemplaire, qui continuera à contribuer à servir l'Algérie avec des services de premier ordre. Je tiens à remercier l'équipe pour son travail acharné, et le FNI pour un partenariat réussi», a-t-il ajouté à ce propos. N'étant plus actionnaire de Djezzy, le Groupe Veon ne s'exprime pas sur l'avenir de Matthieu Galvani à la tête de l'opérateur, une question qui reste du ressort des responsables du FNI.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Ceux qui se sont empressés de conclure que la récente tournée du président américain Joe

Biden au Moyen-Orient n'a pas obtenu de résultats probants, notamment sur le plan de l'énergie, n'ont vraisemblablement pas apprécié ce voyage à sa juste mesure. Peu de temps après cette tournée, et après la réunion mercredi dernier de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés (OPEP+), le cours du pétrole a perdu près de 3% de sa valeur. Jeudi dernier, le baril de West Texas International (WTI) ou Texas Light Sweet a chuté de 2,33% à 88,54 dollars le baril, retrouvant ainsi son cours d'avant la guerre de l'Ukraine. Le Brent a chuté, lui, de 2,74% à 94,12 dollars. Même si la décision d'introduire une quantité supplémentaire de 100 000 barils/jour le mois de septembre prochain est jugée «symbolique», voire comme une goutte versée dans le marché mondial, qui a besoin d'une quantité bien plus importante pour influer sur le cours des prix, on retient que la chute des prix du baril intervient dans le sillage de cette tournée du président américain au Moyen-Orient. Un tour de passe-passe ?

D'abord, il faut noter la hausse «surprise» des stocks américains de 4,5 millions de barils, alors que les estimations prévoient une légère baisse de ces stocks, qui ont une influence directe sur le cours du pétrole. Car les entreprises accumulent leurs stocks de pétrole en prévision de leur besoin, et ceux-ci diminuent quand la demande augmente, faisant grimper le prix du baril, et à l'inverse, des stocks importants incitent les acheteurs à recourir à moins de commandes et influer à la baisse sur

le prix du baril. Reste à se demander comment les entreprises américaines ont pu augmenter leurs stocks alors que le marché mondial enregistre une très forte pression sur la demande de pétrole, depuis le début de la guerre en Ukraine ?

L'autre argument avancé pour expliquer cette chute de prix du baril a trait au ralentissement de l'économie mondiale, passant de 6,1% l'année dernière à 3,2% cette année et 2,9% l'année prochaine, ce qui pousse à la baisse de la demande sur le marché pétrolier. Si on sait pertinemment, donc, que la demande est en baisse, pourquoi alors l'Opep+ a-t-elle augmenté sa production ? Les participants à la dernière réunion de l'Opep+ ont réitéré «la forte volonté d'œuvrer pour la stabilité et l'équilibre du marché pétrolier mondial, en assurant un approvisionnement stable et régulier» du marché pétrolier, a affirmé Arkab qui a souligné que l'Opep+ suivra les évolutions et l'état du marché pour prendre, au cours de sa prochaine réunion mensuelle, prévue le 5 septembre prochain, les décisions appropriées pour préserver la stabilité et réaliser l'équilibre du marché mondial. Pour l'Algérie, la production pétrolière augmentera de 2.000 barils/jour en septembre prochain, pour atteindre 1.057 millions barils/jour, selon le ministre.

Doit-on s'attendre à une baisse de la production lors de la prochaine réunion de l'Opep+ dans le cadre du recul de la demande mondiale à l'ombre d'une croissance révisée à la baisse aux Etats-Unis, en Europe et en Chine (l'un des plus grands acheteurs de pétrole), ou gardera-t-on le même cap de la hausse «graduelle» décidée en juillet 2021 ?

Fête d'Achoura La journée du lundi 8 août chômée et payée

La journée du lundi 10 Moharram 1444 de l'Hégire (Journée d'Achoura) correspondant au 8 août 2022, sera chômée et payée, indique, jeudi, un communiqué de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative.

«A l'occasion de la Journée d'Achoura et conformément à la loi 63-278 du 26 juillet 1963 mo-

difiée et complétée fixant la liste des fêtes légales, la journée du lundi 10 Moharram 1444 de l'Hégire, correspondant au 8 août 2022, est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et

statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée», précise le communiqué. Toutefois, «les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités, sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté», souligne la même source.

**Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20**

**Imp. : Oran : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.**

**INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr**

**Rédaction Algéroise
Tél. : 021. 64.96.39 -Fax : 021. 61.71.57
Pub Tél.: 021. 64.96.44**

**Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22**

Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - Est: SO.DI. PRESSE

Journée nationale de l'ANP Toufik, Nezzar et plusieurs généraux à l'honneur

Abdelkrim Zerzouri

De nombreux hauts gradés de l'armée en activité et en retraite, ainsi que les familles de Chouhada du devoir national et les invalides et grands blessés de l'ANP, dans le cadre de la lutte antiterroriste, ont été honorés, lors de la première célébration de la Journée nationale de l'Armée, qui a été décrétée par le président de la République Abdelmadjid Tebboune, le 19 janvier 2022, en vue de se remémorer le processus d'évolution de l'ANP dont l'ALN est la quintessence.

Ainsi, des attestations d'honneur et de reconnaissance ont été décernées lors de la cérémonie de distinction, supervisée, jeudi dernier, au Cercle national de l'Armée, à Beni Messous (Alger), par le président de la République, au commandant de la Garde républicaine, le général d'armée Ben Ali Ben Ali, aux généraux majors à la retraite Ahmed Djenouhat, Abdelhamid Djouadi, Tayeb Derradji, Zoubir Ghedaidia, Chabane Ghadbane, Brahim Belkerdouh, Zine Al Abidine Hachichi, Mustapha Belaid, Ramdane Djemai, Abdelhamid Metatla et Mahmoud Moula. D'autres hauts gradés, qui n'étaient pas présents lors de la cérémonie pour des « raisons de santé », ont été également honorés, dont l'ancien président Liamine Zeroual, le général de Corps d'armée à la retraite Mohamed Mediène dit Toufik, l'ancien ministre de la Défense nationale Khaled Nezzar, le général major Hocine Benhadid, le général-major Mohamed Betchine, le général Abdelmadjid Cherif et Salim Sadi, membre de l'ALN et ancien commandant de Région militaire. Aussi, aux côtés des éléments des forces spéciales algériennes (commandos) qui ont participé à la lutte antiterroriste et des familles de Chouhada du devoir national, le Président Tebboune a honoré le commandant Hamza Chabane, chef de la section des commandos qui sont intervenus lors de la prise

d'otages géante dans le Complexe gazier de Tiguentourine en janvier 2013. Notons que le président du Conseil de la Nation, le président de l'Assemblée populaire nationale, le président de la Cour constitutionnelle, le Premier ministre, ont marqué de leur présence cette cérémonie, ainsi que des Conseillers du président de la République, et des membres du gouvernement, ainsi que du Général d'Armée, Commandant de la Garde républicaine, le Secrétaire général du ministère de la Défense nationale, des Commandants des Forces armées, du Commandant de la Gendarmerie nationale, des Chefs de Départements, des Directeurs et Chefs de services centraux du MDN et de l'État-Major de l'ANP.

A cette occasion, le Général d'Armée, Saïd Chanegriha a affirmé, dans une allocution, que l'institution par le président de la République de la date de reconversion de l'Armée de Libération Nationale en Armée Nationale Populaire, le 4 août, Journée Nationale de l'Armée Nationale Populaire est inspirée par les valeurs d'abnégation et de sacrifices pour la Patrie, et aspire à l'enracinement de leurs nobles principes dans les esprits des générations successives du peuple algérien. « Notre mémoire nationale était et restera la lanterne qui éclaire le présent et l'avenir de notre Nation, avec tout ce qu'elle porte en hauts-faits, en gloires et en sacrifices au nom de la liberté, de la dignité et de la souveraineté », a-t-il souligné. En s'adressant au président de la République, le Général d'Armée dira: « Votre décision d'instituer cette Journée, une date nationale des plus illustres, sera gravée dans l'histoire et remémorée par les générations successives, en tant que témoin de reconnaissance et de gratitude pour les efforts colossaux et les grands sacrifices, consentis par les enfants de l'ANP, digne héritière de l'ALN, durant les multiples batailles qu'elle a livrées depuis l'indépendance ».



Raïna Raïkoum
Belkacem Ahcene-Djaballah

Grands projets!...petite maintenance?

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a procédé, fin juin 2022, à l'inauguration de plusieurs projets relevant de différents secteurs, à l'occasion de la visite de travail et d'inspection qu'il a effectuée à Oran, la capitale de l'Ouest algérien, devant accueillir les Jeux méditerranéens: Une aérogare ultra-moderne transformant l'aéroport d'Oran en hub international, un complexe sportif avec toutes les infrastructures d'accompagnement dont un Village de 2.263 chambres, 4.266 lits et 55 bureaux médicaux (pouvant être transformé, selon moi, en un véritable campus universitaire sportif de pointe), un complexe sportif peut-être encore plus important (ou plus complet) que celui réalisé en 1975 à Alger, un hôpital pour grands brûlés... Il est évident que les investissements publics (car il y eut aussi des investissements privés en parallèle, comme cet hôtel Az 5 étoiles) ont été colossaux. Il est tout aussi évident que, durant les Jeux Méditerranéens, tout a marché comme sur des roulettes, les réussites devançant de bien loin les «couacs» toujours inévitables, mais excusables, les périodes d'essai ayant été, pour certaines réalisations, assez courtes, l'urgence s'imposant. Ceci dit en espérant voir, par la suite, quels que soient les événements et les conjonctures commerciales et économiques, évidemment toujours en changement, une gestion et une maintenance de toutes ces réalisations aller sinon en s'améliorant, du moins se maintenir au plus haut niveau.

A la hauteur de ce qui a été entrepris financièrement durant les Jeux.

En tout cas pas plus bas! Pour ne pas retomber dans le problème récurrent qui a tant coûté (en dinars et en devises et surtout, en temps gaspillé et perdu) au pays et qui a permis, dans la foulée, tant de dérives et de dépassements (lits de toutes les corruptions): celui d'un «laissez-aller» dans la gestion et la maintenance des réalisations, entraînant, chaque décennie ou

parfois bien moins, moult opérations de «réhabilitation» et de «restauration», opérations qui, en fin de parcours, vont coûter à la trésorerie publique, la «peau des fesses». Ceci dit sans parler de la restauration et de la conservation des éléments du patrimoine historique national, dont l'héritage architectural colonial, souvent abandonnés, détournés, massacrés.

Problème récurrent disais-je puisque l'on a vu, par le passé récent, la plupart des grands hôtels publics paralysés souvent par des opérations de ravalements et de restauration et/ou de modernisation qui durent, qui durent. Idem pour les stades ou leurs pelouses. Idem pour certaines installations industrielles. Idem pour les trottoirs et les ronds-points. Ceci dit sans parler de la sécurisation des biens (qui empêche les vols, les utilisations frauduleuses, les incendies, les détériorations).

Il y a, certes, un problème de compétence des gestionnaires, lesquels ayant trop duré en poste de responsabilité pour beaucoup d'entre eux, usés par le temps, les amitiés et les charges de plus en plus modernes, ayant objectivement atteint leur «niveau d'incompétence», ont laissé les biens crouler sous la poussière et s'encaisser dans des habitudes de travail obsolètes. Rajeunir le capital humain, lever les obstacles bureaucratiques, bien sûr.

Mais, cela va-t-il suffire dans un système qui reste encore accroché (parfois sans en prendre conscience totalement) à un passé récent, celui fait d'un certain étatisme populiste, qu'il pense toujours d'or. Il est vrai qu'on peut y demeurer mais il est alors absolument nécessaire de responsabiliser -en matière de gestion- les gestionnaires et les travailleurs, tous devant mettre la main à la pâte au lieu de discourir et tous payant, rapidement sinon immédiatement -en matière de gestion- la note, si elle s'avère dommageable pour l'entreprise et les objectifs premiers tracés. La mise à l'écart définitive en premier lieu !

La loi de finances complémentaire entre en vigueur

La loi de finances complémentaire pour l'année 2022, publiée au Journal officiel n°53, a affirmé la détermination de l'Etat à poursuivre ses efforts pour la préservation du pouvoir d'achat des citoyens. Ainsi, la LFC 2022 ne contient aucun nouvel impôt ou augmentation, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant la préservation des équilibres sociaux. En outre, le texte prévoit d'exonérer, à compter du 1er janvier 2022, des droits de douanes et de la taxe sur la valeur ajoutée, le sucre brut lorsque les prix plafonds fixés par voie réglementaire sont dépassés. Le sucre blanc produit localement est aussi exempté, à compter du 1er janvier 2022, de la taxe sur la valeur ajoutée, aux différents stades de la distribution, lorsque les prix plafonds sont dépassés. Cette mesure intervient dans le contexte de la flambée de ce produit alimentaire de base sur les marchés internationaux.

Il est également prévu, dans le cadre de la LFC 2022, d'exonérer les téléphones port-

bles et les matériels informatiques destinés à l'usage personnel ou familial, de la taxation forfaitaire relative au dédouanement des marchandises neuves ou usagées contenues dans des colis envoyés à leurs destinataires par la poste aux lettres, par colis postaux ou par colis du fret express, lorsque leur valeur dépasse le seuil de franchise prévue par le code des douanes.

Le texte prévoit aussi de dispenser les startups du paiement de la taxation forfaitaire (25%) relatif au dédouanement des marchandises neuves ou usagées destinées à l'exercice d'une activité professionnelle n'impliquant pas la commercialisation en l'état, soit importées par un voyageur, soit contenues dans des colis envoyés à leurs destinataires par la poste aux lettres, par colis postaux ou par colis du fret express, à hauteur de la contre-valeur de cent mille dinars (100.000 DA). Il fixe, par ailleurs, la valeur des marchandises contenues dans des colis envoyés à leurs destinataires par la poste aux lettres, par colis postaux ou par les opérateurs du fret express

prévue dans le code des douanes, à cinquante 50.000 DA. La LFC 2022 prévoit dispenser du paiement de la taxe forfaitaire de 1.000 DA pour chaque déplacement par train ou par route vers un pays limitrophe, les nationaux titulaires d'un certificat de résidence dans les communes frontalières et les employés d'une société, d'un organisme ou d'un établissement établi en Algérie, lorsqu'ils se rendent aux chantiers de réalisation de ses projets implantés dans les pays limitrophes.

S'agissant des mesures sociales au profit des salariés, la LFC 2022 a introduit des modifications sur le décret législatif n°94-09 du 26 mai 1994 portant préservation de l'emploi et protection des salariés susceptibles de perdre de façon involontaire leur emploi.

En vertu des ces modifications, l'Etat prendra en charge les travailleurs salariés des entreprises économiques faisant l'objet de décisions définitives de justice portant confiscation de leurs avoirs dans le cadre des affaires de corruption, afin de permettre à ces travailleurs de bénéficier de certains avantages

spécifiques, notamment l'assurance chômage et la retraite anticipée.

Dans le domaine de l'habitat, le texte a réintroduit la cessionnabilité des logements du secteur public locatif à caractère social financés sur concours définitif de l'Etat.

Ainsi, les dispositions réglementaires en vigueur traitant des conditions et des modalités de cession des biens immobiliers appartenant à l'Etat et des biens gérés par les offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI) sont applicables à ces logements.

En sus, tout occupant de logement du secteur public locatif à caractère social financé sur concours définitif du budget de l'Etat, désirant acquérir son logement, peut introduire une demande d'acquisition dans un délai qui ne saurait excéder le 31 juillet 2023. Les demandes d'acquisition déposées dans ce cadre continueront à être traitées par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur au 31 décembre 2021, jusqu'à apurement définitif de l'opération, selon la LFC 2022.

Projet Tinrhert 2

Attribution provisoire au Groupement Petrofac

Le Groupement Petrofac, composé également de la Société Nationale de Génie civil et de Bâtiment (GCB), a obtenu «l'avis d'attribution provisoire d'un contrat d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction (EPC) avec Sonatrach, pour le projet de développement Tinrhert 2 (EPC2)», a annoncé, jeudi, un communiqué de Petrofac.

M. M.

Selon la même source l'attribution provisoire a été obtenue pour un «coût du contrat estimé à environ 300 millions de dollars».

«Situé à Alrar dans la wilaya d'Ilizi, à environ 1500 km au sud-est d'Alger, le projet EPC2 fournira une nouvelle installation centrale de traitement (CPF) avec des unités de séparation et de décarbonations», ajoute le document qui précise que les travaux comprennent également «les raccordements aux installations existantes de séparation et de surpression d'Alrar», auxquels «Petrofac a initialement contribué à livrer, en 2018». Il s'agit également de «la mise en service, le démarrage et les tests de performance».

Une fois ce projet achevé, il permettra de «renforcer la production de gaz naturel et l'élimination du CO2 des réserves du champ, conformément aux normes internationales», affirme encore la même source. Cité dans le communiqué, Elie Lahoud, directeur des opérations de la division Ingénierie et Construction de Petrofac, a déclaré : «nous sommes très heureux de re-

cevoir cet avis d'attribution provisoire émis par Sonatrach, qui reflète la confiance placée dans notre capacité à générer de la valeur dans le pays, tout en bâtissant des infrastructures énergétiques d'importance stratégique».

«Le groupement Petrofac-GCB témoigne de l'accent que nous mettons sur les capacités et réalisations locales, en investissant localement dans les chaînes d'approvisionnement et la main-d'œuvre», a ajouté Petrofac M. Lahoud. Le communiqué rappelle que Petrofac «possède une longue et solide expérience d'exécution de projets en Algérie», en remportant en 2018 «le contrat Tinrhert EPC1 avec Sonatrach» qui comprend la «livraison d'un nouveau centre de séparation et de compression, étendant le CPF d'Ohanet déjà existant». «Le projet a récemment franchi une étape majeure avec l'introduction sécurisée du gaz (appelée «first gas») pour le démarrage de la production», rappelle la même source. Le communiqué précise aussi que cet avis d'attribution provisoire «a été publié dans BAOSEM (bulletin des appels d'offres du secteur de l'Energie, ndlr), le mercredi 3 août 2022».

Enseignement supérieur 90 Maîtres de recherche promus

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a annoncé, jeudi à Alger, les résultats de la 25e session de la Commission nationale d'évaluation des chercheurs permanents, selon lesquels 57 candidats ayant le grade de Maître de recherche classe A ont été promus au grade de Directeur de recherche et 33 Maîtres de recherche classe B au grade de Maître de recherche classe A.

«57 candidats sur un total de 90 candidats ayant le grade de Maître de recherche classe A ont été promus au grade de Directeur de recherche», a précisé le ministre lors de la proclamation des résultats de cette 25e session, ajoutant que «33 Maîtres de recherche classe B sur un total de 71 candidats ont été également promus au grade de Maître de recherche classe A».

Ces chercheurs sont répartis sur les filières suivantes: Sciences et Technologie, Sciences politiques, Sciences de la terre, de l'univers et de la vie et Sciences sociales et humaines.

Le nombre des chercheurs «entre le grade de Directeur de recherche et celui de Maître de recherche classe A s'élève désormais à 695 sur l'ensemble des chercheurs permanents relevant du secteur de l'enseignement supérieur et de la

recherche scientifique et d'autres secteurs au nombre de 2239 au niveau de tous les centres et unités de recherche», a fait remarquer le ministre.

A cette occasion, M. Benziane a estimé que la promotion de ce nombre de chercheurs permanents contribuera «à renforcer l'encadrement de la recherche scientifique par des chercheurs de haut rang», appelant ces derniers «à œuvrer pour la finalisation des projets de recherche en cours d'élaboration». Le ministre a ajouté que tous ces efforts visent «à développer le système de recherche, de développement et d'innovation, et à approfondir la vision stratégique visant à améliorer le climat de recherche et de développement, et à promouvoir l'innovation pour améliorer la qualité de la recherche scientifique et relever les défis imposés par la réalité de la recherche scientifique dans notre pays».

Par ailleurs, M. Benziane a précisé que cette vision prospective tend à prendre en charge les questions sociétales et à s'adapter au rythme des exigences multiples de la société, cette nouvelle vision de la recherche scientifique étant fondée sur la mise en place d'un système national coordonné entre les différents acteurs dans le domaine de la recherche et de l'innovation».

Air Algérie

Lancement d'une ligne aérienne directe Alger-Doha



La Compagnie aérienne Air Algérie a lancé mercredi soir une ligne aérienne directe reliant Alger à la capitale du Qatar Doha.

Le Président Directeur Général de la Compagnie, M. Yacine Ben Slimane a supervisé la cérémonie d'inauguration de la nouvelle ligne en présence du Secrétaire Général du Ministère des Transports et de l'Ambassadeur de l'Algérie au Qatar.

A cette occasion, M. Ben Slimane a affirmé que le lancement de cette ligne vient en application des directives du Président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre du renforcement de la coopération entre l'Algérie et le Qatar, et s'inscrit également dans la stratégie du développement des transports approuvée par le gouvernement.

L'ouverture de cette nouvelle ligne aérienne intervient également dans le cadre d'un plan de développement commercial du réseau Air Algérie qui est considéré comme le premier dans le cadre du

programme préparé par la Compagnie à l'horizon de l'année 2025, il contient 15 nouvelles lignes vers des destinations africaines, européennes, asiatiques et vers l'Amérique du Sud, selon le PDG. Air Algérie a programmé deux vols par semaine sur cette destination, le samedi et le jeudi, a indiqué M. Ben Slimane, confirmant que «le moment des vols a été choisi pour répondre aux souhaits des clients».

Le premier vol a lieu sur un avion Airbus 330 de 251 sièges, 219 en classe économique, 14 en classe premium et 18 sièges en classe affaires, pour arriver à l'aéroport de Doha le jeudi 4 aout au matin.

Avec l'ouverture de cette ligne, le nombre total des lignes aériennes internationales pour Air Algérie a atteint 45, selon les déclarations du PDG.

Les ventes des billets pour la ligne Alger-Doha ont été lancées dès la première semaine de juillet dernier via Internet, par l'intermé-

diaire des agences Air Algérie et des agences de tourisme pour offrir la possibilité de se déplacer directement entre les deux pays et permettre aux opérateurs économiques de transporter leurs marchandises entre Alger et Doha. Le prix d'un billet d'Alger à Doha aller-retour démarre à partir de 64200 DA TTC et depuis Doha c'est 2200 riays qatariens TTC, ce qui est considéré comme «le meilleur prix» du marché pour cette ligne, selon M. Ben Slimane.

Outre les citoyens algériens, Air Algérie souhaite, à travers cette nouvelle ligne, attirer les clients des pays africains désireux de se rendre à Doha, notamment les opérateurs économiques. De son côté, l'Ambassadeur d'Algérie au Qatar, M. Mustapha Boutoura a apprécié cette démarche, qui fait suite à l'évolution des relations entre les deux pays depuis plusieurs années, confirmée par la visite du président de la République en février dernier.

Mostaganem

Deux ouvriers morts asphyxiés dans une unité industrielle

Deux ouvriers ont trouvé la mort, jeudi, par asphyxie dans une unité industrielle de la commune de Fornaka, à l'ouest de la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris auprès de la direction locale de la protection civile.

L'unité secondaire d'Aïn Nouisy, appuyée par l'unité principale et l'unité du secteur d'El Mactâa, est intervenue, vers 11h du ma-

tin, pour secourir et transférer quatre ouvriers, asphyxiés à l'intérieur d'un réservoir souterrain de dix mètres de profondeur dans l'entreprise "Amidor", à la zone industrielle de la commune de Fornaka, a indiqué un communiqué de la cellule de communication de ce corps. Les victimes, âgées entre 31 et 47 ans, étaient chargées de vider et de nettoyer le ré-

servoir des résidus d'amidon alimentaire, a ajouté le document.

L'accident a fait deux morts et deux blessés, qui ont été évacués en urgence vers le service des UMC du Centre hospitalo-universitaire Boumediene Bensmaïne de Mostaganem. Les deux défunts ont été déposés à la morgue du même établissement de santé, a-t-on conclu.

Oum El Bouaghi

Appel à témoin concernant une personne suspectée d'escroquerie

Le parquet près le tribunal d'Oum El Bouaghi a lancé un appel à témoin concernant une personne suspectée d'escroquerie et d'usurpation de la qualité de militaire, a-t-on appris jeudi auprès de ce tribunal.

L'appel indique qu'en vertu de l'article 17 alinéa 5 du code de

procédures pénales, le parquet près le tribunal d'Oum El Bouaghi lance un appel à toute personne ayant été victime de la personne dénommée Issam Nezar, l'ayant rencontré personnellement ou eu affaire avec lui ou, encore, détenant des informations à son propos pour se rap-

rocher en tant que témoin du parquet près le tribunal d'Oum El Bouaghi pour consigner une plainte ou faire sa déposition sur le sujet». A noter que la photographie de la personne suspectée d'escroquerie et d'usurpation de la qualité de militaire a été jointe à cet appel.

Coronavirus

131 nouveaux cas et un décès enregistré

Cent-trente-et-un (131) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) et 98 guérisons ont été enregistrés, alors qu'un (1) décès a été déploré ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué vendredi le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'établit ainsi à 268033, celui des décès à 6878 cas, alors que le nombre total des patients guéris passe à 179886 cas. Par ailleurs, deux (2) patients sont actuellement en soins intensifs, précise la même source, relevant que 26 wilayas

n'ont recensé aucun nouveau cas et 20 autres wilayas ont recensé entre 1 et 9 cas. Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, la nécessité de maintenir la vigilance, en respectant les règles d'hygiène, la distanciation physique et le port du masque.

Le patrimoine culturel immatériel : valeurs locales et cadre national

Par Mourad Betrouni*

1ère partie

Nous commencerons par rappeler que, dans le cadre de la mise en œuvre de la convention UNESCO de 2003 (1), l'Algérie avait inscrit huit (08) éléments du PCI (2), dont sept (07) sur la liste représentative (LR) et un (01) seul, sur la liste de sauvegarde urgente (LSU), celui des savoirs et savoir-faire des mesureurs d'eau des foggaras du Touat-Tidikelt. Arrêtons-nous, ici, quelque peu, pour tenter de comprendre la signification et la portée de ces deux listes parallèles.

La liste de sauvegarde d'urgence (LSU) est un document contraignant, qui exige de l'Etat-partie à la convention, d'assurer la préservation de l'élément du PCI retenu et de rendre compte des mesures mises en œuvre pour sa préservation. La liste représentative (LR), par contre, est un document non contraignant, qui n'a aucune exigence formelle. Il est vague et imprécis, donnant lieu à toutes les lectures et exploitations, parfois même abusives, servant davantage des objectifs politiques ou mercantiles que la sauvegarde patrimoniale. Nous devinons, alors, pourquoi cette course effrénée et cet engouement subit pour cette liste. D'aucuns diraient que c'est de bonne guerre, dans la mesure où les règles requises de l'inscription sont respectées. Or, c'est là, justement, où se situe la pierre d'achoppement et dont seuls les initiés ont connaissance.

La liste représentative (LR) - le mot «représentatif» prêtant à confusion - n'est pas un label de qualité, comme c'est le cas dans la liste du patrimoine mondial matériel (3), qui est régi par le principe de la hiérarchie (exceptionnalité et excellence). Telle qu'envisagée dans la convention de 2003, la liste représentative (LR) a une simple fonction de catalogue ou d'index, sur lesquels sont portés des éléments du PCI, sans souci de hiérarchie. Cette liste confère la même valeur à toutes les expressions et manifestations culturelles et n'est soumise à aucune sorte de limitation. Pour l'instant, l'UNESCO ne retient qu'une trentaine d'éléments par année, faute de moyens logistiques. Voici ce qu'écrivait Cécile Duveille, alors chef de la section du PCI de l'UNESCO, à ce sujet : «Il y a un grand malentendu sur cette liste représentative. C'était juste un outil de communication, pas un classement, mais les Etats se sont précipités pour y apparaître comme s'il s'agissait d'un tableau d'honneur. Aujourd'hui, c'est devenu le concours de Miss Monde...».

Ceci étant dit, nous nous demandons pourquoi certains Etats déplacent toute une gymnastique diplomatique et médiatique pour s'établir sur la liste représentative (LR) et non sur celle de l'urgence (LSU) ? L'ethnologue Chiara Bortolotto nous en donne peut-être la réponse : «Les Etats profitent de cette confusion... Cette liste assure leur visibilité, leur prestige et sert leur diplomatie culturelle» (4). Encore Cécile Duveille qui souligne que : «Le label fait vendre, mais il fait aussi du mal... Certains opéra-

Dans une précédente contribution, publiée dans le Quotidien d'Oran du samedi 14 mai 2022, sous l'intitulé «Le patrimoine culturel immatériel en Algérie : du local à l'universel», nous avons évoqué, entre autres, la question de la «préservation des valeurs locales dans le cadre national», mais sans aller plus loin, ce qui aurait demandé un plus long développement. Aussi, avons-nous considéré utile de reprendre ce sujet, en essayant de le situer par rapport aux ancrages du patrimoine culturel immatériel (PCI) et aux enjeux qui en relèvent, aux échelles mondiale, régionale, nationale et tout particulièrement locale.

teurs touristiques récupèrent ce patrimoine pour faire de l'art de l'aéroport et gagner un maximum d'argent. Nous en sommes conscients.».

L'UNESCO ne semble pas encore en mesure de remédier à ce dévoiement, au risque de fragiliser la convention, en impactant les ratifications. Le coup étant parti, c'est en dehors des cercles éthiques que semble se jouer le destin du PCI, privilégiant les positionnements politiques et le sponsoring mercantile, qui ont l'avantage des outils de la communication. L'UNESCO est enjointe de mettre un terme au régime de la liste, en suggérant d'autres alternatives, qui effacent ou encadrent l'effet label, en remettant le PCI sur son orbite naturelle, celle de la reconnaissance des détenteurs et praticiens de la tradition, les véritables agents de la sauvegarde, de la transmission et de la perpétuation du PCI.

La convention de 2003 demeure, toujours, inscrite dans la logique de «l'objet», plaçant les représentations objectives de la culture en vis-à-vis de leurs détenteurs et non en leur sein. Il faut souligner que ce positionnement d'objectivisation du PCI a été endossé par la convention de 2003, après de rudes négociations au sein même de l'UNESCO, entre deux courants de pensée antagoniques : le premier, liant le PCI à l'existence de communautés détentrices de traditions, qui s'y identifient, qui l'utilisent et qui en assurent la sauvegarde, et le second, rejettant la notion de «communauté», considérée comme une forme d'archaïsme et de survie, tendant à disparaître, en envisageant le PCI sous l'angle des pratiques culturelles traditionnelles (folklore), que l'on peut fixer par l'inventaire, l'archivage et la mise en musée.

C'est ce second courant qui triompha, non pas par la force de l'argument scientifique, qui aurait réduit la portée de la dimension «communauté» mais par l'en-tremise de constructions politiques, qui commandaient la circonspection et la vigilance face à des dérives communautaristes ou à des stigmatisations de «minorités» et de «peuples autochtones». Il y a, en effet, des «communautés» qui s'opposent à l'autorité de l'Etat, en demandant leur autonomie ou indépendance et d'autres qui n'acceptent pas l'intervention de l'Etat dans la désignation et la sauvegarde de leur PCI et il y a, également, les Etats qui instrumentalisent l'effet «communauté», pour des objectifs politiques ou économiques.

Dans cette même perspective, la convention de 2003 a écarté de son champs d'action tout le PCI qui n'est pas respectueux des valeurs

morales et éthiques, telles les pratiques contraires aux droits de l'homme, les diverses formes discriminatoires, l'infanticide, l'esclavage, les mutilations... La convention s'est établie sur le seul terrain des actions positives, porteuses de paix et de bienfaits, évitant de se placer dans le sillage des luttes et des conflits historiques.

Cette attention soutenue à l'endroit de la dimension «communauté» est bien rendue dans la convention de 2003, par une formulation, somme toute paradoxale : «On entend par patrimoine culturel immatériel, les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire... que les Communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel» (5). Assez subtile, cette disposition a été formulée de la sorte, pour éviter toute controverse entre les Etats-parties et les groupes qui s'identifient comme «communautés».

La convention a voulu donner aux Etats-parties la latitude de convenir du mode de relation à établir avec les détenteurs et praticiens du PCI, selon que le contexte est apaisé ou conflictuel. Elle a, cependant, créé une ambiguïté définitionnelle, en élargissant le champ de la «communauté» aux «groupes» et «individus». Une solution qui a la dévantage de favoriser et de multiplier la création de groupements artificiels, d'ordre politique, religieux ou autres, qui détourneraient le sens et les intentions mêmes de la convention.

Nous comprenons bien la position de certains Etats, qui rejettent l'option «communauté», en lui opposant les catégories classiques de société, de nation ou de peuple, entendues comme unions contractualistes entre individus. Cette position, universaliste, est consubstantielle au schéma politique des Etats-Nations, fondé sur le principe de l'individuation, dont la France est le modèle-type. Or, ce positionnement, fondamentalement politique, ne saurait déroger au sens anthropologique de la dimension «communauté» dans sa relation au PCI. «Il existe une relation de définition circulaire entre le patrimoine culturel immatériel et les communautés», écrivait F. Maguet, dans «L'image des communautés dans l'espace public» (6).

Pour exclure la «communauté» du processus de désignation du PCI, ou réduire sa portée, d'aucuns empruntent l'approche ethnologique, avec sa boîte à outils ethnographique et son arsenal méthodologique. Le PCI se voyant converti en objet d'étude et de connaissance, légitimant la démarche scientifi-

que, en érigent le chercheur-expert, y compris le fonctionnaire, en agent garant de la désignation du PCI. La production de l'inventaire et l'alignement du PCI sur une liste, par le scientifique, au lieu et place de l'action participative et délibérative avec les détenteurs de tradition, relève d'un besoin de sérialisation, qui garantit la maîtrise de «l'objet», mais dont le revers «insoupçonné» est la fragmentation de la culture, en éléments atomistiques. La convention a, en effet, exigé des Etats-parties de dresser des inventaires de leurs PCI, en associant les «communautés», les «groupes» et les «individus» sur les moyens les plus appropriés pour la sauvegarde de leurs traditions (7).

Elle ne dit mot, cependant, sur la nature de cette association, le comment de la participation des détenteurs, un hiatus lourd de conséquences.

Par le fixisme qu'il suggère, l'inventaire ne saurait se confondre ou se substituer à la sauvegarde. Il n'est qu'un acte de recensement et d'archivage d'éléments reconnus dans leur physicaliste, détachés de leur caractère symbolique, sacré et original, lequel n'est incarné que dans le geste et la pratique du détenteur de la tradition. Le PCI n'est vivant que par sa valeur d'usage, celle qui assure son existence même et sa perpétuation. Une fois saisi il devient matériel.

C'est dans cette acceptation qu'il faut saisir le sens de la sauvegarde, qui n'est pas une mesure de protection ou de conservation, régée par des mécanismes juridiques et réglementaires, comme c'est le cas pour le patrimoine matériel, mais un ensemble de valeurs puissées de territoires coutumiers et de systèmes cognitifs et normatifs spécifiques, qui ne se superposent pas aux territorialités administratives et académiques.

Par quels moyens le scientifique va-t-il accéder à ces espaces coutumiers ? Une fois de plus c'est F. Maguet, qui nous éclaire sur ce sujet : «La reconnaissance accordée par l'UNESCO se veut donc la reconnaissance de la reconnaissance» (8). Cette idée, forte de sens, convoque davantage notre attention. «Reconnaitre» ce qui est déjà «reconnu», nous place sur un nouveau champ paradigmique et une nouvelle perception du patrimoine. Dans le PCI, il n'y a pas de processus de patrimonialisation, comme pour le patrimoine matériel. C'est faux de dire que le PCI est un patrimoine commun de l'humanité. Il y a acte de «reconnaissance» d'un patrimoine vivant, qui est déjà «reconnu» par ses détenteurs, d'où la «reconnaissance de la reconnaissance». Dans ce dédoublement de

la reconnaissance du PCI, le détenteur de la tradition constitue l'agent originel (naturel) de cette reconnaissance (R1) et l'Etat-partie, l'agent officiel (R2), étant entendu que le détenteur n'a pas d'existence juridique. Ce n'est pas tant le principe de la filiation «Etat-détenteur» qui est problématique, mais le statut d'intercesseur, d'arbitre, de médiateur ou de négociateur, qui est conféré à l'expert-scientifique. Comment s'établit le va-et-vient entre ces trois niveaux (Détenteur-expert-Etat), pour assurer la reconnaissance de la reconnaissances ?

Anthropologues, ethnologues et sociologues se voient promus en mentors, chargés de régir les articulations entre l'Etat partie, les détenteurs de la tradition et la convention de 2003, pour la «élection» ou la «désignation» du PCI. La qualité des dossiers d'inscription du PCI, dans les listes du PCI dépend de la posture même de ces mentors, qui orientent le choix des pratiques à s'inscrire dans le champ du politique qui, en dernier ressort, valide la décision de la reconnaissance officielle du PCI.

L'autre manière d'entrevoir le PCI, qui ne le réduit pas à une opération d'inventaire et à l'élaboration de listes, investi le champ de la sauvegarde, en procédant directement à la désignation des détenteurs du PCI, conformément aux principes de la convention de 2003, qui dispose que le PCI est l'ensemble des : «pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur identité» (9).

A suivre
*Docteur

Réf. :
 (1) Convention UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, adoptée en 2003 et entrée en vigueur en 2006.
 (2) -Liste Représentative (LR) - Les rites et les savoir-faire artisanaux, associés à la tradition du costume nuptial de Tlemcen, en 2012. Les pratiques et savoirs liés à l'Izmaz, dossier multinationnal, avec le Mali et le Niger, en 2012. Les pratiques et savoirs liés à l'Izmaz, viede moncorde ancestrale jouée et fabriquée exclusivement par les femmes touarègues en Algérie, au Mali et au Niger, en 2012 . Le pèlerinage annuel au mausolée de Sidi Abd El Kader Ben Mohamed dit «Sidi Cheikh», en 2013. La cérémonie de la Sebeiba de Djenan, en 2014. Le Sbu, pèlerinage annuel à la zaouïa de Sidi El Hadj Belkacem dans le Gourara en célébration du Maulid Ennabaoui.. Le coussous, les savoirs, savoir-faire et pratiques liés à sa production, en commun avec la Tunisie, du Maroc et la Mauritanie, 2020. La calligraphie arabe et les connaissances compétences et pratiques qui y sont liées, en commun avec seize pays Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Egypte, Emirats arabes unis, Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Maroc, Mauritanie, Oman, Palestine, Soudan, Tunisie, Yémen, 2021.

-Liste de Sauvegarde urgente (LSU) - Les savoirs et savoir-faire des mesureurs d'eau des foggaras du Touat-Tidikelt (région d'Adrar) et qui a été classé sur la liste du patrimoine immatériel nécessitant une sauvegarde urgente.
 (3) Convention UNESCO pour la protection du patrimoine culturel et naturel, adoptée en 1972.
 (4) «Le Patrimoine immatériel de l'Unesco, un label dévoisé », publié le 07 décembre 2015 et mis à jour le 08 décembre 2020 par Erwan Desplanques.

(5) Article 2 : Définitions - Convention UNESCO de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel
 (6) F. Maguet. L'image des communautés dans l'espace public, in Chiara Bortolotto, Le patrimoine culturel - Open Edition Books. Editions de la Maison des Sciences de l'homme.

(7) Article 15 : Définitions - Convention UNESCO de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.
 (8) Ibid. 6
 (9) Article 2 : Définitions - Convention UNESCO de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

La vaccination est un échec médical mais un succès financier et un triomphe du despotisme (2/3)

Par Khider Mesloub

Après cette parenthèse polémologique, reprenons le fil de notre analyse sur le succès mais fructueuse vaccination à base de produits commerciaux ARN-m. Pour preuve de l'inefficacité des vaccins contre le coronavirus, la publication d'une étude israélienne dans *Science et Magazine*. Selon *Science Magazine* parue le 26 août 2021, relayant une étude effectuée en Israël, être contaminé par le Covid-19 confère une immunité plus grande qu'un vaccin. En effet, la protection immunitaire naturelle développée après l'infection par le Covid est 13 fois plus efficace contre le variant Delta que l'administration du vaccin Pfizer. Autrement dit, le système immunitaire humain est plus puissant pour résister au variant Delta, selon cette étude israélienne. « Les données récemment publiées montrent que les personnes qui ont déjà eu une infection par le SRAS-CoV-2 étaient beaucoup moins susceptibles que les personnes vaccinées et jamais infectées d'obtenir Delta, d'en développer des symptômes ou d'être hospitalisées avec un Covid-19 grave », rapportait *Science Magazine*.

Selon le magazine, « Il s'agit de la plus grande étude d'observation dans le monde réel à ce jour pour comparer l'immunité naturelle et induite par le vaccin au SRAS-CoV-2 ». « Cette analyse a démontré que l'immunité naturelle offre une protection plus durable et plus forte contre les infections, les maladies symptomatiques et les hospitalisations dues à la variante Delta », avaient déclaré les chercheurs israéliens.

Néanmoins, il convient de souligner que l'étude avait également montré que toute protection est limitée dans le temps. La protection offerte par l'infection naturelle diminue au fil du temps, tout comme la protection offerte par les vaccins. Tout comme les virus, au fil du temps, perdent leur virulence, c'est-à-dire leur contagiosité et leur létalité diminuent considérablement. Comme on le sait, un virus est toujours en mutation. C'est sa nature. C'est une loi de l'évolution. Qui plus est, le virus n'a pas intérêt à tuer son hôte car, en le tuant, il disparaît également. En tout état de cause, l'homme est porteur d'anticorps, qui sont la réponse immunitaire aux antigènes des différentes souches d'un virus.

Quand la santé du capital prime celle de l'être humain, l'injection de manipulation scientifique, administrée à haute dose dans le corps social, devient la norme. Tel est le contexte pandémique actuel financièrement instrumentalisé par les multinationales du médicament. Alors que les vaccins ARN-m sont toujours en phase d'essai clinique, devant leur échec patent à enrayer le virus, notamment contre le variant Omicron et ses dérivés, les laboratoires proposent d'administrer une quatrième (cinquième dans certains pays abonnés aux vaccins ARN-m de Pfizer) dose.

À ce stade expérimental, avec ces vaccins ARN-m, le seul effet bénéfique concrètement observé est d'ordre financier. Le chiffre d'affaires de l'entreprise américaine Pfizer a bondi de 95 % en 2021, atteignant 81,3 milliards de dollars, et dégageant 22 milliards de bénéfices. BioNTech : 19 milliards de chiffres d'affaires et 10 milliards de bénéfices. Moderna : 20 milliards de chiffres d'affaires et 12 milliards de bénéfices. À eux trois, ces trois groupes pharmaceutiques ont réalisé 65.000 dollars de bénéfices par minute. Avec l'augmentation du prix de vente décidée, la quatrième injection est assurée de croître de 50 % les bénéfices des laboratoires pharmaceutiques.

Pourtant, initialement, les marchands pharmaceutiques affirmaient qu'avec l'administration de deux doses de vaccin la protec-

tion serait assurée à plus de 90% pour une très longue durée. Après seulement quelques mois, on avait découvert que leur efficacité était d'à peine 39%. Pire : les deux doses ne protégeraient de la maladie qu'une petite fraction des vaccinés, et pour seulement quatre mois au plus. Malgré cet échec vaccinal, sans s'appuyer sur aucune étude clinique, les marchands des laboratoires pharmaceutiques soutiennent maintenant qu'une quatrième (cinquième) dose doit être administrée pour garantir une meilleure protection (sic).

Comment croire qu'une quatrième injection serait plus efficace que les trois premières ?

Exhibé comme le remède miracle contre la Covid-19, aujourd'hui la vaccination peut être considérée comme un échec médical cuisant. En effet, la vaccination contre le coronavirus était présentée comme le « nouveau Graal » de la médecine moderne, en lieu et place de la thérapeutique médicale curative et des traitements médicamenteux prophylactiques, considérés désormais comme des méthodes moyenâgeuses en matière de soins. Des « fatwas gouvernementales » avaient même été édictées contre des médecins désireux, dans le respect de leur serment d'Hippocrate, de soigner scientifiquement leurs patients ou prescrire quelque traitement médicamenteux antiviral. Seule la « potion magique vaccinale » est censée guérir le malade atteint du Covid-19. Voir redonner des forces à l'économie malmenée par le virus, et non pas par les mesures politiques destructrices décrétées par les gouvernements. L'injection de deux doses d'ARN-m allait permettre aux « citoyens » de recouvrer leur liberté longtemps confinée, mise sous assignation de résidence, et à la société de renouer avec son fonctionnement normalisé.

Aujourd'hui, après deux années d'expérimentation, malgré l'injection de trois ou quatre, la vaccination n'a pas tenu ses promesses. Elle a laissé place à la méfiance, la défiance.

Depuis quelques semaines, selon les médias, les pays occidentaux dont 80% de la population adulte sont pourtant vaccinés enregistrent une augmentation de cas. Selon ces organes gouvernementalement informés, on assiste à une nouvelle flambée de contaminations, observée notamment au Portugal. La majorité des personnes contaminées est pourtant totalement vaccinée. Certains pays, outre l'injection d'une quatrième dose de l'inefficace vaccin ARN-m, envisageraient de rétablir les mesures restrictives « pour soi-disant juguler la propagation du virus ». D'aucuns, comme au temps du début de la pandémie ou actuellement en Chine, suggèrent d'instaurer un nouveau confinement, mesure moyenâgeuse par excellence, comme le définit le professeur Éric Raoult. Ainsi, dans ces pays, malgré une couverture « vaccinale » de plus de 80% de la population adulte, se vit toujours une flambée de cas. La vaccination de la majorité de ces populations n'a permis ni de diminuer le rythme de la propagation du virus, ni de réduire les formes graves nécessitant la réanimation. Sans aucun doute, les vaccins ARN-m ne protègent ni de la contamination, ni de l'hospitalisation, ni du décès. Ni de la transmission du virus. Au contraire, ces vaccins faciliteraient l'augmentation des anticorps facilitants, comme on l'a souligné précédemment. En effet, en raison de la multiplication de la vaccination, les successifs variants deviennent résistants à tous les vaccins, mais pas à l'immunité naturelle, du fait de l'accumulation des taux d'anticorps facilitants provoqués par les injections répétées des doses de vaccins ARN-m. Cette diminution des défenses immunitaires se traduit par une dangerosité accrue pour les vaccinés et un portage viral toujours plus fort.



Selon les spécialistes honnêtes, ce sont bien les vaccins qui favorisent ces mutations, contrairement au discours gouvernemental accusant les non-vaccinés d'être responsables de la propagation de la pandémie dans les pays pourtant massivement vaccinés. Comme le recommandent les experts, notamment japonais, dans l'attente de l'adaptation du vaccin au nouveau variant, pour éviter les mutations générées par les vaccinations répétitives, il serait plus prudent de favoriser une autre médication. Effectivement, comme le prouve l'expérience actuelle, la multiplication des injections avec des vaccins fondés sur la souche originelle du virus n'a aucune utilité médicale, sinon d'enrichir les laboratoires pharmaceutiques.

Or, en dépit de l'échec de la vaccination, les laboratoires pharmaceutiques, au lieu d'adapter leur vaccin au variant Omicron (ou ses sous-variants), incitent les populations à l'injection d'une quatrième dose avec les mêmes vaccins élaborés pour la primitive souche du coronavirus apparue fin 2019. Selon les auteurs de l'étude japonaise, les injections répétées de vaccins à ARN-m multiplieraient les anticorps facilitants, conduisant inéluctablement à des infections de formes sévères. En effet, avec chaque nouvelle injection, en raison de la multiplication des anticorps facilitants, les copies du virus augmenteraient la charge virale des vaccinés, contrairement aux non-vaccinés.

Devant le rebond des contaminations, statistiquement fabriqué, les gouvernements s'appréteront, suivant les conseils pécuniairement avisés de Pfizer, à ordonner, dans une fuite en avant vaccinale, la généralisation de la quatrième injection. Comment croire que cette quatrième injection serait plus efficace que les trois premières ? Pour quel motif les gouvernements des pays atlantistes, notamment la France, incitent-ils à ce rappel sans aucun argument scientifique ni essai clinique ?

Par ailleurs, curieusement, depuis l'apparition de la pandémie, au lendemain de chaque levée des restrictions, de chaque déconfinement, après quelques semaines de « Liberté » recouvrée, certains scientifiques stipendiés interviennent dans les médias pour préparer psychologiquement la population à une énième vague

de contaminations provoquée par le surgissement d'un nouveau variant (la propagation médiatique de la cinquième vague a déjà été enclenchée, notamment au Portugal). Une chose est sûre : la pandémie n'est pas près de s'arrêter. Ou plutôt les gouvernements ne sont pas disposés de circonscrire l'opportune « pandémie fictionnelle », ce feuilleton viral interminable à rebondissements hystériques invariablement identiques, dont le scénario machiavélique est conçu dans les coulisses des pouvoirs dominants.

De toute évidence, l'imposture sanitaire n'est pas près de finir de contaminer notre vie quotidienne, de s'arrêter en si bon chemin tant que l'agenda des puissants ne sera pas rempli. Jusqu'à présent, on nous affirmait que, pour reprendre une vie normale, il faudrait que la majorité de la population ait ses deux doses. Puis trois doses. Actuellement, avec trois doses déjà injectées, 80% des personnes ont un schéma vaccinal complet. Or, avec l'annonce du rappel d'une quatrième dose obligatoire, « afin de bénéficier d'une meilleure protection » selon la rhétorique propagandiste usitée, le schéma complet vaccinal à trois doses deviendrait de facto caduc, si les gouvernements réinstauraient le Pass vaccinal. En vérité, le schéma vaccinal ne sera jamais complet du fait de l'imposition d'une quatrième, cinquième, sixième... dose. Et en raison des nouveaux variants fabriqués par les vaccins ARN-m. Au grand bénéfice des laboratoires pharmaceutiques.

Par ailleurs, comment expliquer la faiblesse du nombre de décès dans ces deux continents, l'Asie et l'Afrique ? Par l'innocuité du coronavirus ? Comment interpréter la surmortalité du Covid-19 officiellement enregistrée par les États occidentaux et leurs pays satellites ? Par la surestimation du nombre de décès attribués au Covid-19, surtout quand on apprend que plus de 99 % des morts du virus étaient atteints d'une autre maladie grave, de comorbidité ? Comment analyser cette disparité de la mortalité devant ce virus à géographie variable ? À croire que ce virus mute en fonction des États, s'embrase au gré des orientations politiques et économiques des dirigeants, tue statistiquement selon la volonté des gouvernements !

EL TARF

Décès d'un jeune par noyade



A. Ouelaa

Les éléments de la protection civile des unités secondaires respectivement celle de Berrihane et Ben M'hidi sont intervenues séparément jeudi dernier dans deux opérations distinctes. Pour les éléments de l'unité marine de Berrihane, c'est un jeune, âgé de 16 ans, originaire de la commune de Bes-

bes qui a été repêché sans vie, vers 06h de la matinée de ce jeudi, au niveau d'une plage non autorisée à la baignade. Cette petite plage du nom de Belhadj est située entre les plages de Henaya et Cap Rosa. La victime a été dirigée ensuite vers la morgue de l'EPSP de Ben M'hidi. L'autre intervention a été effectuée par les éléments de la protection civile de l'unité secondaire de

Ben M'hidi, dans la matinée de ce jeudi, pour procéder à l'évacuation d'une femme habitant la localité de Sidi Kassi dont la grossesse était arrivée à terme.

En cours de route vers les urgences médicales, la femme a accouché avant son arrivée à la polyclinique. Selon les services de la protection civile, la femme a mis au monde un petit garçon qui se porte bien.

GUELMA

Intenses préparatifs de la rentrée scolaire

Mohammed Menani

Le secteur éducatif de la wilaya de Guelma s'active actuellement sur divers segments organisationnels en prévision de la rentrée scolaire 2022/2023. Au sujet de la disponibilité du manuel scolaire, le centre régional de la diffusion des documents pédagogiques a entamé la distribution de 938.672 manuels scolaires destinés aux établissements des cycles primaire, moyen et secondaire selon la carte scolaire de la wilaya. Les parents d'élèves ont été

rassurés sur la stabilité des coûts des ouvrages qui sont reconduits pour la nouvelle année scolaire. Le réseau de distribution vient d'être renforcé par l'agrément de six librairies du secteur privé et implantées à Guelma (3), Héliopolis (1), Oued Cheham (1) et Aïn Makhlouf (1). Au volet de la prime scolaire, nous apprenons que les pouvoirs publics avaient mobilisé une enveloppe financière de l'ordre de 240 millions de dinars en vue d'assurer le soutien effectif des enfants scolarisés issus des familles démunies et recen-

sées sur le fichier social local. L'actualisation des listes des bénéficiaires est en cours et l'on enregistre au terme du mois de juillet 2022 la confirmation de 33.511 primes.

L'opération de confection de ces listes est assurée par l'administration locale en collaboration avec les services communaux, l'association des parents d'élèves et les intendants des établissements scolaires qui sont instruits de veiller au versement de ce soutien financier aux bénéficiaires avant la rentrée effective des classes.

MILA

Baisse du niveau d'eau au barrage Grouz: prochaine opération de pêche préventive

Une opération de pêche préventive de poissons sera prochainement organisée au niveau du barrage Grouz dans la commune d'Oued El Athmania (Sud de Mila) par la station de pêche et d'aquaculture de la wilaya, a indiqué jeudi le directeur de cette station, Khaled Belhayan. Cette opération a été envisagée après la baisse «sensible» du niveau d'eau de ce barrage qui héberge plusieurs espèces de poissons dont le barbeau, la carpe et le carassin et nécessite de ce fait une intervention d'urgence pour sauver cette faune aquatique menacée par le recul du niveau d'eau et

l'élévation des températures, a déclaré à l'APS le même responsable.

En pareille situation, les principaux dangers pouvant causer la mort de grands nombre de poissons se trouvant dans le barrage sont: la baisse du taux d'oxygène dans l'eau et l'augmentation des taux de polluants, a fait savoir M. Belhayan. Le même cadre a affirmé qu'il est «impératif de réduire le nombre de poissons d'une manière économiquement utile au travers d'une opération de pêche préventive qui permet de pêcher les poissons et les commercialiser par des pêcheurs». Les services de la

station ont ouvert la porte des inscriptions aux pêcheurs de la wilaya et des autres wilayas en vue de lancer cette opération dans les plus proches délais, a-t-il dit, précisant que tout pêcheur possédant une embarcation et du matériel de pêche peut participer à cette opération préventive après l'obtention auprès des services de la station d'un permis de pêche temporaire.

La même source a ajouté que chaque pêcheur qui obtient le permis peut aussitôt entamer la pêche préventive, assurant que l'opération est ouverte à tous sans délimitation de nombre.

ALGER

Agrodiv: inauguration d'une nouvelle ligne de production d'huile de table

Une nouvelle ligne de production a été inaugurée, jeudi à Alger, au niveau de l'unité de raffinerie de l'huile alimentaire de l'entreprise publique «Mahroussa», filiale du groupe «Agrodiv», à même d'augmenter sa capacité de production de 130 à 400 tonnes/jour, soit environ 25% de la demande du marché national.

M. Zeghdar a visité les différents pavillons de l'usine d'huile de table de cette entreprise et s'est enquis de l'état d'avancement des travaux d'extension des capacités de production, y compris le projet de production de sauce dont le taux de réalisation est actuellement à 80%, insistant sur la poursuite des efforts d'extension des travaux de production pour répondre à la demande nationale croissante pour ce produit dans le marché national. Il a indiqué que le secteur de l'industrie accordait «un grand intérêt à la relance de toutes les entreprises dont l'activité est à l'arrêt, notamment les entreprises publiques économiques et celles confisquées par décisions judiciaires définitives et dont les propriétaires sont poursuivis pour des affaires de corruption», a-t-il fait remarquer, soulignant que le

«Augmentation de la production de l'entreprise Mahroussa confirme l'intérêt particulier qu'accorde le président de la République à ce projet et à l'ensemble des projets économiques et stratégiques du pays», a-t-il fait remarquer, soulignant que le

reprises à l'arrêt ont été recensées, dont 35 ont vu leurs activités relancées où 10 sont entrées dans la phase d'exploitation, ajoutant que l'activité des autres entreprises sera relancée avant la fin de l'année en cours avec des opportunités de travail pour 5.177 travailleurs dans 35 entreprises sur un total de 51.

Pour sa part, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations a mis en avant le rôle de cette unité dans l'amélioration de la distribution de ce produit, à travers le pays et la réalisation de l'autosuffisance, notamment après l'entrée en production des usines d'huile d'Oran, de Mascara, de Jijel et de Tipasa, affirmant que l'adoption de ce système de production d'huile de table «fera de l'Algérie un pays pionnier en Afrique». L'entreprise publique «El Mahroussa» (ex-Cogral) a été récupérée, conformément aux dispositions juridiques finales, dans le cadre des poursuites judiciaires de personnes morales et physiques impliquées dans des affaires de corruption, et transférée au groupe public des industries alimentaires «Agrodiv».

TIZI-OUZOU

1^{er} festival de l'astronomie

Quatre-vingt-seize (96) enfants de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) sont à Tizi-Ouzou (40 km au nord de Tizi-Ouzou) pour, entre autres, découvrir l'observation des étoiles et des planètes à l'occasion de la 1^{ère} édition du festival national d'astronomie «la nuit des étoiles» qui s'est tenu le 4 et le 5 août dans la ville côtière, a-t-on appris des organisateurs. Le directeur pédagogique du Centre de vacances des enfants sahraouis, Rabah Belmadi, a indiqué que ces enfants sahraouis, au nombre de 96 bénéficieront d'un séjour à Tizi-Ouzou. Ils sont encadrés par 10 accompagnateurs. Les enfants sahraouis ont ainsi pris part aux côtés des enfants de Tizi-Ouzou et d'autres venus d'une dizaine de wilayas à une exposition en astronomie, des séances d'animation à l'aide d'un planétarium mobile, en plus des séances d'initiation à l'observation astronomique à l'œil nu et à l'aide de télescopes.

Un concours d'astrophotographie était également prévu sous la direction de 50 promoteurs et encadreurs membres de clubs et associa-

tions d'astronomie affiliés à l'Association algérienne des jeunes amateurs d'astronomie (AAJAA), venus d'une dizaine de wilayas. Selon les organisateurs, de gros matériels (télescopes) ont été mobilisés. «Le public, grands et petits, pourra manipuler avec nous le matériel. Nous pourrons voir la sixième planète du système solaire Saturne», a indiqué Mme Hafidha, présidente du Conseil scientifique de la Ligue des activités scientifiques et techniques pour la jeunesse de Tizi-Ouzou. L'objectif de ce festival consiste, d'après elle, à «apprendre aux enfants à apprécier le ciel au mois d'août lorsque l'interaction de certains astres est très visible». Il s'agit aussi, d'après elle, de «simplifier l'activité scientifique, inculquer le loisir scientifique aux grands et aux petits en particulier. Ça leur permettra de mieux apprécier ce qui se fait en cours à l'école et leur faire comprendre que la science c'est amusant».

De son côté, le président de l'AAJAA, Djamel Challal, a estimé que «ce genre d'activités permettent aux parents et leurs enfants de découvrir ce qu'est l'univers. Ça nous

permet également de développer ce qu'on appelle le tourisme scientifique, les échanges entre les jeunes, de toutes les wilayas». Egale-ment des conférences ouvertes au public sur le phénomène des météores (les étoiles filantes) et les derniers développements du télescope spatial «télescope spatial James-Webb», animé par le professeur Jounay Baba Aïssa, astronome et chercheur au Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). Le festival a été organisé à l'occasion des célébrations du 60^e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale par l'AAJAA et la Ligue des activités scientifiques et techniques pour la jeunesse de Tizi-Ouzou, et avec la contribution du CRAAG et le ministère de la Jeunesse et des Sports.

Le festival a été également organisé à l'occasion des «perséides» qui sont des pluies de météores visibles dans l'atmosphère terrestre, où l'on peut habituellement observer 100 à 120 par heure. Ce phénomène peut être observé plusieurs fois par an, mais la période des «perséides», qui se produit de la mi-juillet à la fin août de chaque année, est la plus fascinante et la plus populaire, puisqu'elle coïncide avec la période estivale.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

08 moharram 1443

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
04h12	12h54	16h40	19h48	21h22



Alimentation en eau potable

Un satisfecit mais des points noirs



Houari Barti

Le quota en ressources hydriques accordé actuellement à la wilaya d'Oran pour assurer l'alimentation en eau potable varie entre 570.000 et 580.000 m³/jour, a indiqué ce jeudi en conférence de presse le directeur général adjoint de la SEOR, Lahouari Khodja. Ce quota, a-t-il expliqué, destiné aux quelque 430.000 abonnés (soit plus de 2 millions d'habitants) que compte la wilaya est, principalement, distribué selon un programme quotidien basé sur une plage horaire de 16h/24.

Deux zones considérées comme « points noirs » souffrent toutefois toujours d'un manque de ressources. La première est la zone de Tafraoui, qui ne peut compter pour le moment que sur les forages de la région pour satisfaire ses besoins en eau potable en attendant l'achèvement du projet de son raccordement au réseau AEP de la SEOR à partir du réservoir Araraba. La petite localité de Hammou Ali, commune de Tafraoui, connaît ainsi actuel-

lement un vrai déficit en eau potable à cause de l'assèchement du puits qui, jusque-là, l'alimentait.

M. Khodja dira à cet égard que la SEOR a tout de suite mis en place un programme d'alimentation de la population par citerne. Une option qui a été « rejetée par les habitants », a-t-il affirmé, et « tous les jours, les citernes d'eau qu'on envoie sur les lieux reviennent intactes », a-t-il regretté. Le refus de la population s'explique par la crainte de voir cette solution « provisoire » s'inscrire dans le temps, comme ce fut le cas pour la localité de Sidi Ghalem qui est alimentée par ce mode depuis trois ans déjà.

La deuxième zone à subir un déficit en ressources hydriques, c'est la zone de la corniche, et plus précisément Aïn El Turck, qui n'est actuellement alimentée qu'à hauteur de 17.000 m³ alors que ses besoins durant la saison estivale sont beaucoup plus importants. Mais pour ce cas précis, une solution est trouvée avec la réalisation d'une nouvelle conduite qui acheminera 7.000 m³/j supplémentai-

res. Coût de l'opération qui devra être finalisée d'ici septembre prochain, 600 millions de dinars. Certes, cet apport supplémentaire soulagera considérablement les habitants de cette zone, mais c'est avec la réception du projet de la nouvelle station de dessalement d'eau de mer de 300.000 m³/jour de Cap Blanc, lancé officiellement début juillet dernier par le président de la République, Abdelmadjid Teboune, que le problème de l'AEP au niveau de toute la corniche sera durablement réglé.

Le DGA de la SEOR a rappelé enfin qu'à l'occasion des derniers Jeux méditerranéens tenus entre le 25 juin et le 6 juillet dernier, Oran a pu relever le défi de satisfaire toute la demande en eau potable sans aucun problème, en assurant la gestion de l'AEP même à l'intérieur de certaines infrastructures sportives. Aussi, a-t-il ajouté, durant la fête de l'Aïd El Adha, la SEOR a également été au rendez-vous en assurant une disponibilité de la ressource pour l'ensemble des quartiers et localités de la wilaya avec un débit optimal.

Covid-19

Une moyenne de 35 nouveaux cas par jour

J. Boukraa

Avec une moyenne de 35 nouveaux cas de Covid par jour, la situation sanitaire dans la wilaya d'Oran est «actuellement gérable», a-t-on appris, hier, du Dr Boukhari, chef de service de la Prévention auprès de la direction de la Santé. Le chiffre de 35 cas n'avait pas été atteint depuis la fin de la 4^{ème} vague, en février dernier. La nouvelle mutation du Covid-19 a relancé les contaminations et le sous-variant d'Omicron, le BA.5 est le plus actif, ajoute notre interlocuteur qui ajoute que la vague de la pandémie a atteint, cette fin de semaine,

son pic, soit près de 25 jours après le 1^{er} cas déclaré de cette vague. «En général la situation n'est pas alarmante. Les cas qu'on reçoit au niveau des structures de santé ne présentent pas de graves symptômes. Neuf malades sont hospitalisés et aucun patient n'a été admis en réanimation. Parmi les cas hospitalisés, il y a cinq enfants. Ces derniers ont été gardés sous surveillance à l'hôpital pédiatrique de Cansat, mais leur état de santé n'est pas jugé grave», a indiqué le Dr Boukhari. Et d'ajouter que «selon l'analyse de la situation épidémiologique, une baisse significative de la courbe des infections est at-

tendue d'ici deux semaines ». Le Dr Boukhari a réitéré son appel pour le respect des mesures de prévention et la vaccination. «On enregistre une moyenne de 35 à 40 personnes vaccinées par jour. Il s'agit en particulier de gens qui veulent voyager. Ces derniers optent pour le vaccin Johnson qui ne nécessite pas de deuxième dose».

D'autre part, et selon la direction de la Santé, même si la situation épidémiologique liée à la propagation du Covid-19 est maîtrisable et ne suscite pas d'inquiétude, le personnel médical demeure mobilisé pour parer à toute éventualité.

ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

Douda Mahia, 67 ans, Oran
Kadi Taïb, 61 ans, Oran
Boukhari Yakhlef, 90 ans, Oran
Aribi Khadidja, 91 ans, Oran

Horaires des prières pour Oran et ses environs

08 moharram 1443

El Fedjr
04h28

Dohr
13h08

Assar
16h54

Maghreb
20h02

Icha
21h36



Suite à une réunion au siège de la daïra d'Oran

Les opérateurs de collecte des ordures reprennent le travail

S. M.

Les opérateurs privés de collecte des ordures ont repris jeudi le travail après un arrêt de plusieurs jours décidé pour réclamer le versement de leurs créances. C'est suite à une réunion marathonienne tenue mercredi au siège de la daïra d'Oran entre les délégués des concernés, le maire de la ville, les SG de la daïra et de la commune d'Oran, le vice P/APC et le délégué du wali d'Oran que les opérateurs privés ont décidé une reprise du travail. Les représentants des concernés ont obtenu, lors de cette réunion, des engagements officiels des autorités locales que toutes les créances de l'exercice 2021 seront assainies durant ce mois d'août 2022. Les responsables locaux ont également promis de prendre en charge toutes les doléances soulevées par les opérateurs privés et leurs délégués.

Oran célèbre la journée nationale de l'ANP

Le Centre régional d'information «Boubernas Mohamed» d'Oran relevant de la 2^{ème} région militaire a abrité, jeudi, une rencontre à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'Armée nationale populaire (ANP).

Un nombre de moudjahidine, des membres de la famille révolutionnaire et de représentants de la société civile ont ainsi participé à cette journée d'information, supervisée par le commandant du Centre régional d'information, le lieutenant-colonel Kamal Lahmar, en présence de cadres de la Direction régionale de l'information, de la communication et de l'orientation de la 2^{ème} RM.

A cette occasion, le lieutenant-colonel Kamal Lahmar a salué «les innovations structurantes, la qualité des formations et la disponibilité des hommes après l'indépendance qui ont permis à l'ANP de renforcer ses capacités et développer les performances de ses éléments au service du pays, de la défense de son unité et sa souveraineté. Ce qui lui a permis d'assumer de grandes missions dont la participation à la guerre d'octobre 1973 contre l'entité sioniste, entre autres».

Le conférencier a rappelé les étapes historiques traversées par l'ALN, créée en novembre 1954 et constituée de petites unités armées pratiquant la guérilla avant sa restructuration, après le Congrès de la Soum-

Le mouvement de contestation déclenché en juillet dernier par les opérateurs privés de collecte des ordures ménagères avait lourdement pénalisé la ville d'Oran et les communes périphériques durant cette période de grande chaleur. L'amoncellement des ordures ménagères est visible dans tous les recoins de la ville. Certaines rues au centre-ville ont été carrément envahies par les ordures ménagères. Des dépotoirs sauvages se sont reconstitués ainsi au su et au vu de tout le monde.

L'association des entreprises de collecte des ordures ménagères avait justifié cet arrêt de travail par le fait que les autorités locales n'avaient pas tenu leurs promesses de régler toutes les créances cumulées des exercices 2021 et 2022. Cette association a aussi averti qu'une centaine d'entreprises de collecte risquaient la faillite pour défaut de paiement de leurs

charges. Les délégués des opérateurs privés de collecte, qui avaient reçu des garanties que toutes les créances seront assainies après la fin des Jeux méditerranéens 2022, ont été informés fin juillet dernier que la commune d'Oran est déficitaire et de ce fait ils ne pourront encaisser leurs créances durant cette année.

Les défaillances de la gestion de la collecte des ordures ménagères sont constatées dans de nombreuses communes à Oran, Bir El Djir et El Kerma. Dans certaines communes que nous avons visitées des tonnes d'ordures, des sacs poubelles éventrés après le passage des chiffonniers et des détritus de toutes sortes jonchent le sol. Les pelles manuelles ne suffisent plus pour enlever les ordures ménagères. Le recours à la chargeuse sur pneu semble nécessaire pour nettoyer les lieux envahis par les ordures.

Le conférencier a noté que «le président de la République a voulu que cette journée soit une fête nationale devant permettre de rassembler les rangs du peuple algérien avec toutes ses composantes pour consacrer les fondements de la solidarité, de la cohésion et de la reconnaissance de la nation algérienne de la place qu'occupe les forces armées dans le cœur de tout un chacun».

Au cours de la journée d'information, un film documentaire a été projeté sur le parcours de l'ANP et les grandes missions accomplies pour défendre et protéger le territoire et la souveraineté nationale ainsi que son rôle humanitaire et social exprimé lors des différents drames.

Des moudjahidine de la wilaya d'Oran ont également apporté des témoignages sur le rôle de l'ALN, lors de la Guerre de libération nationale, puis de l'ANP après l'indépendance comme ils ont longuement mis en exergue la cohésion et la solidité des liens entre les citoyens et le commandement de cette prestigieuse institution, depuis le déclenchement de la Révolution de Novembre 1954 à ce jour.

Un train percute une voiture, deux blessés

Un accident ferroviaire survenu, avant-hier, près de la localité de Sidi Maârouf a fait deux blessés et des dégâts matériels. Selon la Protection civile, un

train de transport de voyageurs assurant la ligne Oran-Arzew a percuté un véhicule de marque Toyota. Les occupants de la voiture, 2 hommes de 40 et 50 ans, souffrent de blessures au bassin, au thorax et aux membres inférieurs. Ils ont été transférés vers les urgences de l'hôpital 1^{er} Novembre 1954. Une enquête a été ouverte. **J.B.**

Un mort et un blessé près de Bomo-plage

Un grave accident de la route survenu à hauteur de Bomo plage a fait 1 mort et 1 blessé. Selon la Protection civile d'Oran, hier vers 4h du matin, sur le CW 84, une voiture a percuté 2 per-

sonnes. Un homme âgé de 25 ans est mort sur le coup des suites de ses graves blessures, et un autre âgé de 27 ans a été blessé et pris en charge par les pompiers. Une enquête de la gendar-

merie nationale a été ouverte afin de déterminer les causes de ce drame et surtout identifier la voiture et le conducteur qui ont quitté les lieux après le drame. **J.B.**

TLEMCEN

De nouveau la tension sur l'huile de table

Trouver de l'huile de table devient de plus en plus difficile dans la wilaya de Tlemcen.

Khaled Boumediene

Les rayons des supérettes et autres espaces de commerce d'alimentation générale où les bouteilles contenant le fameux liquide gras étaient habituellement rangées, se vident presque à vue d'œil et l'angoisse s'est répandue sur les consommateurs qui craignent une nouvelle pénurie pouvant encore persister sur ce produit. Un commerçant détaillant à Imaïma a indiqué que cette pénurie d'huile de table est beaucoup moins persistante que la précédente mais elle est inquiétante pour les ménages. «La pénurie d'huile de table a commencé depuis plus de quinze jours et les commerçants sont soumis à davantage de tensions. Les clients qui subissent de ce fait des difficultés ont du mal à s'approvisionner en ce produit de large consommation. Ils se hâtent chez nous pour chercher ce produit, malheureusement on n'arrive pas à satisfaire tout le monde, surtout que le bidon de 5 litres se fait rare ces derniers jours par rapport aux emballages d'huile de 2 litres et 1 litre, qui sont plus disponibles dans certains magasins. Le réapprovisionnement qui ne suit pas toujours provoque cette pénurie dans l'ensemble des magasins de vente de produits alimentaires».

Selon un cadre des services de commerce de Tlemcen, le véritable motif de cette perturbation qui secoue le marché en pleine saison estivale revient aux dysfonctionnements enregistrés au niveau des unités de production de l'huile de

table. A cela s'ajoute, selon lui, les comportements de certains citoyens qui stockent ces produits chez eux par peur d'en manquer, ce qui engendre la rareté de ces produits dans les magasins et sites de ventes, qui ne malheureusement reçoivent que les deux marques d'huile de Cevital et Afia. Par ailleurs, un agent contrôleur de la direction du commerce et de la promotion des exportations, rencontré jeudi dernier, au niveau d'une aire de stockage de produits alimentaires de première nécessité de la wilaya, a souligné que «les quantités d'huile de table réceptionnées durant les premiers six mois n'ont pas connu de changements, y compris celles du mois de juillet. Néanmoins, environ 30% de cet approvisionnement est réservé à la wilaya d'Aïn Témouchent. Pour la seule période du 26 juillet au 03 août, près de 160.000 litres d'huiles ont été distribués au niveau de la daïra de Marsat Ben M'hidi, afin de satisfaire les besoins des commerces de restauration, fast-food, viennoiseries et boulangeries ainsi que les nombreux vacanciers, qui se ruent sur cette région du littoral de l'extrême ouest de la wilaya. Mais, il ne faut pas occulter la hausse de la demande sur ce produit au niveau de plusieurs localités de la wilaya qui connaissent de nombreuses fêtes de mariages et des fiançailles».

Devant cette situation embarrassante, la direction du commerce a appelé récemment les fabricants des deux marques d'huiles commercialisées au niveau de la wilaya à occu-

ter des quotas supplémentaires, pour faire face à la demande croissante sur ce produit en cette saison estivale. En outre, un dispositif de contrôle spécial a été mis en place, afin de garantir le respect des conditions d'hygiène des produits alimentaires de large consommation. Ce programme prévoit l'intensification des opérations de contrôle des produits alimentaires sensibles et périsposables, notamment les produits les plus consommés en été, pour ne citer que l'eau minérale, les jus, les viandes, les fromages, les gâteaux et les produits laitiers.

Les 84 éléments des services des fraudes et des pratiques commerciales et des enquêtes mènent des contrôles pour lutter contre les intoxications alimentaires collectives et inspectent les différentes unités de production et les circuits de commercialisation, y compris les conditions d'étalage et de stockage.

Par ailleurs, une permanence est assurée par des brigades de contrôle durant la période nocturne notamment au niveau des commerces attirant beaucoup d'estivants et de consommateurs, tels les crèmeries, les restaurants et fast-foods.

Selon un responsable de la direction du commerce de Tlemcen, le contrôle est axé sur l'aspect de l'hygiène et la salubrité des produits exposés à la vente, la vérification de la qualité des produits et services, le respect des règles de publicité et d'affichage des prix et la lutte contre des éventuels pratiques illicites portant atteinte à l'intérêt matériel des consommateurs.

SIDI BEL-ABBÈS

Le lac de Sidi M'hamed Benali sort de l'ombre



Le réseau d'éclairage public est réactivé au niveau du lac "Sidi M'hamed Benali" de la ville de Sidi Bel-Abbès où l'électricité était absente pour une longue période, a-t-on constaté.

L'éclairage public est désormais disponible dans cet espace touristique et écologique important très fréquenté par les habitants et les visiteurs hors de la wilaya, dans le cadre de l'opération lancée par les services de la commune d'Aïn Trid en collaboration avec la direction de la Société de distribution de l'électricité et du gaz, a-t-on appris auprès des services de la commune d'Aïn

Trid. Le wali de Sidi Bel-Abbès, Mustapha Limani a donné des instructions en vue d'accélérer l'activation du réseau de l'éclairage public au niveau de ce lac qui enregistre l'affluence des familles et de visiteurs. Les visiteurs de ce site touristique classé zone protégée ont accueilli favorablement cette initiative qui leur permet de passer des moments agréables en compagnie de leurs enfants surtout en soirée.

Les commerçants qui activent dans ce site naturel surtout dans le fast-food, les glaces et les rafraîchissements et autres animateurs d'activités de divertissement et loisirs

pour enfants, ont aussi exprimé leur satisfaction quant à cette initiative, qui contribuera à relancer leurs activités et leur permettra de travailler jusqu'à des heures tardives en toute aisance et sécurité.

Le lac de Sidi M'hamed Benali est le seul exutoire et la première destination des familles et des habitants de Sidi Bel-Abbes et même de wilayas avoisinantes, habitués à passer des moments confortables, surtout l'été où la température est élevée. Des familles préfèrent prendre leur dîner dans cet espace et même faire des barbecues en pleine nature dans une ambiance conviviale.

EL-BAYADH

Eau, assainissement, routes : des projets pour Brezina

La commune de Brezina, située au sud de la wilaya d'El-Bayadh, a bénéficié de plusieurs projets de développement dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie du citoyen, a-t-on appris jeudi de la présidente de l'Assemblée populaire communale (APC), Mebarka Messaadi.

Ces projets concernent essentiellement la rénovation et l'extension des réseaux d'eau potable et d'assainissement dans plusieurs quartiers et rues de la commune, a-t-elle indiqué.

Le projet supervisé par les directions des ressources en eau et de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat connaît un rythme très avancé et sera livré prochainement, a annoncé la même responsable.

Dans le cadre du plan de développement communal (PCD), est prévue une opération de renouvellement et d'extension du réseau d'assainissement et de rénovation des routes dans le quartier ouest, selon la même source.

Une autre opération d'extension du réseau d'éclairage public a été achevée dans différents quartiers de la commune dans le cadre d'un projet supervisé par la direction de l'administration locale (DAL), en attendant le lancement d'une opération d'aménagement des routes.

Dans le cadre de la prise en charge du volet sanitaire et de l'amélioration des prestations, il est prévu

le lancement de la réalisation d'un hôpital de 60 lits. Les études concernant le projet ont été achevées et le site a été choisi.

Au sujet de 628 lotissements d'auto-construction, l'opération d'aménagement du site qui concerne les principaux réseaux d'eau et d'assainissement et les routes vient d'être achevée. Pour leur part, les services communaux ont également entamé une opération d'octroi des permis de construire aux bénéficiaires, en attendant les aides financières, a-t-on fait savoir.

Les zones d'ombre ont également bénéficié de plusieurs opérations qui seront lancées incessamment dont celles d'approvisionnement des zones de "El Fraâ", "Aladjidj" et "Aïn Amar" en gaz propane à travers sept réservoirs.

Il est également prévu le raccordement de 21 foyers du village "Aladjidj" au réseau électrique utilisant l'énergie solaire, après le raccordement dernièrement de 13 foyers au village de "Zouadîr" au même réseau énergétique.

Une opération d'achèvement des réseaux d'AEP et d'assainissement est programmée pour le village Zouadîr. A noter que le réseau d'assainissement dans le village de "Kouira Lahbar" a été réalisé, en plus de l'achèvement du projet de construction d'un puits dans le village de "Sidi El Hadj Eddine", selon la même source.

AÏN TEMOUCHENT

Plus de 50% des crédits consommés

Quelque 114 projets de développement ont été réceptionnés dans la wilaya d'Aïn Témouchent au titre des plans communaux de développement (PCD) durant l'exercice en cours, a-t-on appris, jeudi, du secrétaire général de la wilaya, Sami Medjoubi.

Présidant les travaux du Conseil de l'exécutif de la wilaya, M. Medjoubi a souligné que "parmi les 202 actions inscrites au titre des PCD de l'année en cours, 114 projets ont été réceptionnés et mis en service à travers l'ensemble des communes de la wilaya".

Ainsi, "cinquante-six projets inscrits à l'intitulé de ces PCD ont été achevés et seront bientôt mis en service au profit des populations en vue de prendre en charge leurs préoccupations", a-t-il rappelé, ajoutant que la consommation des crédits au cours de cette année a atteint les 52%.

"Ce taux est appelé à augmenter dans les prochains mois,

compte tenu du rythme d'avancement des travaux", a indiqué le même responsable.

Dans le même ordre d'idées, au cours de cette année, dix-sept opérations de développement ont été réceptionnées dans le cadre des programmes sectoriels, alors que soixante-huit autres seront bientôt mis en service, selon le secrétaire général de la wilaya qui a insisté sur le suivi périodique des différents projets communaux et sectoriels pour leur réalisation dans les délais impartis et leur mise en service afin d'améliorer le cadre de vie de la population locale.

Le montant des affectations financières dont a bénéficié la wilaya d'Aïn Temouchent s'élève à 1,69 milliard DA destiné à assurer la réalisation de 202 opérations de développement liées aux PCD, a déclaré, pour sa part, le directeur de la programmation et du suivi budgétaire, Saïd Turki.

Un mort et six blessés dans une collision

Une personne a trouvé la mort et six autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu mercredi sur la route nationale (RN 22) à Aïn Temouchent, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit suite à une collision entre un taxi et une voiture touristique roulant dans le sens inverse au niveau de la RN 22 dans son tronçon reliant les communes "Emir Abdelkader" et "Beni Saf", entraînant la mort d'une femme sur

le coup et des blessures de différents degrés à 6 autres personnes dont 4 dans un état grave, a indiqué la même source.

Les blessés ont été transférés rapidement par les agents de la protection civile aux UMC de l'établissement hospitalier de Beni-Saf pour recevoir les soins nécessaires et la personne décédée vers la morgue du même établissement sanitaire.

Une enquête a été ouverte par les services sécuritaires compétents pour déterminer les circonstances de cet accident.

«L'habit de l'authenticité miroir et incarnation du combat anticolonial»

Par Boudjemâa Haichour *

1re partie

Abstract :

Loin d'un certain exotisme colonial qui a perverti l'image du comportement vestimentaire ancestral, l'Algérie vient de célébrer le 60^e Anniversaire de son indépendance dans une ambiance de fierté et de gloire à nos martyrs. Notre pays vient de démontrer à l'égard du monde toute la symbolique d'une résistance anti-coloniale au travers d'un défilé militaire grandiose valorisant l'habit traditionnel de nos moudjahidines et moudjahidates, cousus par nos mères durant la Révolution en plein maquis pour les réchauffer surtout en pleine saison hivernale. En effet le burnous, la kachbia, le hayek, la mlaya... révèlent toute une sublimation de ce combat anti colonial reflétant dans toute l'humilité l'élegance et le charme dans sa pureté et sa pudeur. Cette richesse de l'habit kabyle, chaoui, naïli, tergui, tlemcen, nemouchi, staïfi, constantinois, mzabi, algérois, oranais démontre la variété de nos costumes traditionnels. Cette rencontre organisée par le ministère de la culture et des arts en collaboration avec le Crasc vient à point nommé pour expliquer la spoliation culturelle de notre patrimoine immatériel et matériel par certains anthropologues et orientalistes de la période coloniale. Ces derniers ont voulu folkloriser les différentes facettes de l'héritage de l'habit traditionnel laissant entendre à ceux qui ont voulu perverter les costumes féminins et masculins sous l'angle de l'exotisme.

Est-il venu le moment de corriger les néfastes interprétations coloniales qui ont dénaturé et dévalorisé la symbolique de notre identité nationale comme fut le cas des peintres coloniaux touchant assez souvent aux valeurs intrinsèques de la personnalité algérienne ?

Ils ont essayé de discréditer par leur fantasme colonial la sacralité de l'habit de nos ancêtres dans l'anéantissement de notre culture nationale.

Telle sera la teneur de cette contribution qui exposera les éléments-clés valorisant à la fois la bédouinité et la citadinité de nos costumes traditionnels pudiques, loin de tout voyeurisme colonial de mauvais aloi.

LE PATRIMOINE VESTIMENTAIRE SYMBOLE DE RÉSISTANCE

A la dimension identitaire de notre patrimoine vestimentaire riche et varié, l'habit traditionnel de nos aïeux révèle tout une vision d'un combat où nous retrouvons nos repères héroïques de nos combattantes et guerriers durant toute la résistance anti coloniale.

Le burnous, le hayek, la mlaya et toute l'ornementation à la fois des cavaliers et de leurs chevaux barbes sont l'expression de tout ce patrimoine matériel et immatériel défendu par les fusils et les sabres contre les spoliateurs et envahisseurs. Selon Berkahoum Ferhati dans son livre «Le costume féminin de Boussaâda».

L'auteure nous a fourni un éventail de tissus et de vêtements telles la tunique flottante, rouge ou polychrome, serrée à la taille par un foulard et une ceinture de cuir, ornée d'un épais fermoir en argent, d'une chemise de dessous «qmaja al lhām et le séroual» ou pantalon bouffant. Une toge ou «malahfa» et des habits de dessus, «ouga» ou mante ainsi que la mahzma. Il reste que la femme dissimule sa chevelure dans des foulards.

NOSTALGIE OU UN RETOUR A LA HORMA

Le costume féminin constitue un des aspects de la culture nationale. Certains anthropolo-



gues européens ont essayé de défricher tout ce qui touche du domaine des moeurs et des coutumes. A Constantine qui n'a pas dans les ruelles de la Médina notamment à Sidi Bouanaba, Rahbat El Souf, El Bat'ha, de Sidi Rached à Souk El 'Assar, scruté l'élegance cette silhouette au voile noir aux allées et venues de ces femmes au masque blanc brodé, reflétant le charme de cette cité plusieurs fois millénaire.

De cette ville imprenable que de fidayates telles Fadila Saadane, Mériem Bouatoura et d'autres illustres moudjahidates qui ont ébranlé l'establishment de la colonisation. Le visage caché par le 'djar, qui laisse apparaître ce regard de résistante urbaine.

Quelle considération les hommes vouent-ils à ces femmes en lutte pour la liberté et l'indépendance du pays ?

Ce voile noir ou le haïk blanc sont le symbole de la horma qui les a vêtues durant la révolution armée, est l'image d'une sacralité qui les drapent dans cette citadelle fantastique pour montrer son identité contrastant avec celle de l'europeenne. Depuis Massinissa au Fatihin, Constantine a été le centre de haute civilisation, plaque tournante des savants, des lettrés et des résistants. Alors le voile noir apparaît déjà vers 905 du temps du Mehdi Obeïd Allah en plein milieu du Xe siècle. Quel est le visiteur qui n'a pas admiré la sveltesse de la voilée dans sa mlaya sur le pavé de la Souika ?

C'est dans des moments de villégiature où les citadines se promènent dans l'anonymat dans la «melehfa» noire qu'Ibn Qenfoud, l'historien auteur de la «Farissia», le plus célèbre de la période hafside décrivait de son temps, ces femmes constantinoises habillées en voile noir dont Charbonneau traduisit une partie sous le titre de «Farissiade ou le commencement de la dynastie hafside dès 1403» soit avant le règne de Salah Bey.

LA MLAYA VOILE DE LA PUDEUR FÉMININE

Ce voile noir va être l'habit de la pudeur (Hachma). Il sacrifie le voile de la féminité et l'honneur de la famille. Eternelles clartés d'un passé où la femme cache non seulement son charme insaisissable, mais surtout révèle un

certain ordre vestimentaire dont l'origine remonte aux genèses des religions monothéistes. Le voile constitue une sorte de rituel. C'est pourquoi parler de la mlaya, cette étoffe noire qui recouvre le corps de la femme du constantinois (Guelma, Sétif, Annaba, B.Bou Aréridj, Batna, Souk Ahras, Oum El Bouaghi...) revient à situer le contexte historique dans l'approche de cet effet vestimentaire.

LA MLAYA UN OBSTACLE A L'INTERDIT GARANTE DE L'HONNEUR DE LA FAMILLE

En revenant un peu sur la notion du Hidjab, le verset 53 de la Sourate 33 fut révélé durant l'année 5 de l'Hégire (627 JC) qui dit notamment : « ... Quand vous venez demander quelque chose aux (épouses du Prophète) faites-le derrière Al Kalla (rideau ou tissu qui partage le lieu des femmes par rapport à celui des hommes). C'est la plus pur pour vos coeurs et pour les leurs » pour protéger l'intimité ». La mère, l'épouse et les sœurs sont sacrées. Elles font parties du sanctuaire familial que l'on ne montre pas aux étrangers. Ainsi la mlaya est un obstacle à l'interdit. La femme est la garante de l'honneur de la famille. Certains voient dans son voilement une nécessité. Jadis chez la jeune fille constantinoise le voile noir est en satin-crêpe alors que chez les vieilles dames, c'est une étoffe noire avec rayures rouges sur la bordure de la mlaya qui les couvrent de la tête jusqu' aux chevilles.

Avec la tradition et les différents habits que porte la femme, elle est indiscutablement la vigilante gardienne de celle-ci. Son voilement est l'expression de la pudeur. En ville ou dans la campagne, la femme suit un modèle de conduite culturellement en vigueur et dans chaque contrée existe des us et coutumes propres qui gèrent le comportement de l'individu du célibat au mariage, de l'adolescence à l'âge adulte.

LA MLAYA HYMNE A LA PUDEUR FÉMININE

Chez la femme il y persiste une éducation traditionnelle liée à ses repères. La poésie

arabe a consacré un hymne aux yeux et une symphonie du regard. La mlaya par son étoffe noire et son masque blanc (l'adjar) captivant est un véritable jeu d'ombre et de lumière lui donne une démarche captivante qui fascine l'homme.

LE BURNOUS ANCESTRAL UN HABIT CULTE DE PRESTANCE

Le burnous reste un prêt-à-porter chez l'homme qui le singularise à la fois rural ou citadin dans les cérémonies ou fêtes. Il est un costume d'apparat comme nous l'avons observé chez les éléments de la garde républicaine à l'occasion des manifestations officielles de délégations étrangères. Le burnous peut être tissé soit en poils de chameau, de «melf» ou de laine où il accompagne les cérémonies des noces, circoncision ou à l'occasion des «hadras» confréries.

Depuis les siècles passés, Ibn Khaldoun appelaient les berbères « Ashab al Baranis ». Lors des Fantasias il devient la tenue d'apparat du cavalier pour lui donner une prestance et une stature assise sur la monture de son cheval barbe ou pur-sang arabe. D'ailleurs Ibn Khaldoun délimite son territoire géographique par la citation : « La contrée des Berbères commence là où les hommes portent des burnous et s'arrêtent là où les gens ne mangent pas le couscous ».

LE BURNOUS UN HABIT SOBRE ET NOBLE

En langue latine le mot « birnous » s'épelle « pirnous » désignant une sorte de cape antique. Chez nous le burnous revêt toute une symbolique de sagesse, de fierté et d'autorité. Pour les jeunes mariés le burnous est l'habit de la pudeur. Il est à la fois un habit sobre et noble. Ernest Mercier, conservateur du musée de Constantine décrivait la topographie de l'antique Cirta comme un burnous déployé vue d'en haut des hauteurs du Mansourah et son capuchon correspond à la Casbah.

A suivre...

* Docteur. Chercheur universitaire - Ancien ministre

EN

A la recherche d'un adversaire de taille

Pour faire face au report des éliminatoires de la CAN 2024, la sélection algérienne pourrait s'offrir un adversaire africain en amical, lors du prochain rassemblement prévu du 19 au 27 septembre.

L'Algérie est en quête d'un adversaire de taille pour le mois de septembre. Les Verts vont devoir disputer des matches de préparation pour se maintenir en jambes, suite au report des J3 et J4 des qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations de la Côte d'Ivoire. Contraire-

ment à ce qui a circulé ces derniers jours, le choix se serait porté sur une nation africaine. Le prochain adversaire des Fennecs pourrait être la Guinée, adversaire malheureux de l'Algérie en huitièmes de finale de la CAN 2019 (Algérie 3-0 Guinée). Selon ConakrySports, le Syli National se déplacera le 24 septembre à Alger pour jouer contre l'EN, avant d'aller affronter la Côte d'Ivoire le 27 septembre à Paris. Par ailleurs, l'hypothèse d'affronter l'Italie ou la Belgique est à écarter. En effet, les deux sélec-

tions sont engagées en Ligue des Nations européenne et devront disputer la 5e et 6e journée de la compétition, entre le 19 et 27 du mois prochain. Reste qu'un match contre la Squadra Azzurra pourrait avoir lieu en novembre, l'Italie n'étant pas engagée en Coupe du Monde Qatar 2022, prévue du 21 novembre au 18 décembre 2022. L'Argentine demeure une autre piste étudiée avec le plus grand intérêt par la Fédération algérienne pour le mois de septembre.

Coupe arabe 2022 - U17

Le stade Kerroum de Sig retenu



Le comité de l'Union arabe de football (UAFA) a retenu le stade relevant du pôle sportif le défunt moudjahid «Kerroum Abdelkrim» de Sig (Mascara) pour abriter des matchs de la coupe arabe de footbal de la catégorie des U17 ans, prévue en Algérie, a-t-on appris, jeudi, de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS). «Ce choix a été opéré suite à une inspection du stade de football de Sig par une commission spécialisée relevant de l'UAFA, effectuée samedi dernier et qui a relevé que l'infrastructure garantissait toutes les conditions et critères nécessaires pour abriter des compétitions internationales de football», a indiqué la même source. Les membres de la commission de l'UAFA ont inspecté l'état du terrain en gazon naturel et conclu qu'il est conforme aux normes en vigueur pour abriter des matchs continentaux et internationaux de football. Dans le souci de garantir la réussite des rencontres programmées dans ce stade, un suivi permanent de l'état de la pelouse du stade en gazon naturel est assuré, en plus des essais

techniques quotidiens du système d'éclairage nocturne, a-t-on précisé de même source. Le stade relevant du complexe sportif «moudjahid Kerroum Abdelkrim» de Sig a déjà abrité, neuf rencontres, lors de la 19ème édition des Jeux méditerranéens, qui se sont déroulés du 25 juin au 6 juillet derniers à Oran, rappelle-t-on.

À cet effet l'équipe nationale de football des moins de 17 ans (U17), a entamé mercredi un stage préparatoire à l'hôtel Amsterdam de Rouiba (Est d'Alger), en vue de Coupe arabe 2022 de la catégorie, prévue du 23 août au 8 septembre à Oran. En prévision de ce stage, qui s'étalera jusqu'au 10 août, le sélectionneur national, Arezki Remmane, a fait appel à 24 joueurs, dont quatre évoluant à l'étranger. Ce sera «l'ultime présélection» en vue du rendez-vous arabe, précise la FAF. «Les cadets algériens alternent entre la préparation physique à la salle de musculation de l'hôtel et l'aspect technico-tactique sur le terrain. Ce stage sera ponctué par deux matches amicaux, le premier face à l'équipe de

l'ACA Yakourenne, le second contre l'Académie du PAC», souligne l'instance fédérale. À l'issue de ce stage, l'équipe rejoindra par la suite Oran pour un dernier stage avant le début de la compétition prévue pour le 23 août. Pour rappel, l'Algérie évoluera dans le groupe A, en compagnie de la Palestine, des Emirats Arabes Unis et du Soudan. Les rencontres de l'Algérie se disputeront au stade de Sig.

Liste des 24 joueurs convoqués :
Hamadi (AFAF), Bouteldja (AFAF), Hammache Mastias (CF Montréal), Yaâkoubi (ACA/FAF), Sata (ESS), Fadi (ACA/FAF), Badani (PAC), Bouaouiche (ACA/FAF), Ziad (ACA/FAF), Faiz (ACA/FAF), Benidder (PAC), Anes (ACA/FAF), Mesahel (ACA/FAF), Kahlouchi (PAC), Belkaid (PAC), Amrani (ACA/FAF), Abdelmoudjib (Arena Alicante), Issam Yazid (CRB), Kessassi (GCM), Gassi (ACA/FAF), Meslem (ACA/FAF), Chouli (CD Castellan/Espagne), Guergour (PAC), Ahmed Salah (Zamalek).

Jeux de la solidarité islamique

L'EN des U23 aujourd'hui à Konya

L'équipe nationale de football des moins de 23 ans (U23) s'enverra aujourd'hui pour la ville turque de Konya, pour prendre part au tournoi des 5es Jeux de la solidarité islamique (9 - 18 août), a annoncé la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. «Les joueurs de la sélection nationale des U23 et les membres des différents staffs ont passé ce jeudi les tests PCR en prévision de leur voyage samedi à Konya, en Turquie. L'opération s'est déroulée au siège du Comité olympique sportif et algérien (COA) à Ben Aknoune, en présence des responsables de cette instance qui chapeautera le déplacement et la

participation de toute la délégation algérienne», précise l'instance fédérale dans un communiqué. Dirigée sur le banc par Noureddine Ould Ali, la sélection des U23 a bouclé mardi un stage d'une semaine au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, au cours duquel les Verts ont disputé deux matchs amicaux: face à l'USM Alger (défaite 2-0), et la JS Saoura (1-1). L'équipe nationale U23 reste sur une participation décevante au prestigieux tournoi Maurice-Revello (ex-Tournoi de Toulon), organisé du 29 mai au 12 juin dernier. L'Algérie a bouclé la compétition à la 9e place, grâce à sa victoire face à l'Indonésie

(1-1, aux t.a.b : 4-3). Aux Jeux de la solidarité islamique, l'Algérie évoluera dans le groupe A de cette compétition, organisée par la Fédération sportive de la solidarité islamique (ISSF), aux côtés du Sénégal, du Cameroun et de la Turquie (pays hôte).

La première édition des Jeux de la solidarité islamique s'était tenue à La Mecque en 2005, suivie cinq ans plus tard par celle organisée en 2010 en Iran. La ville indonésienne de Palembang avait abrité l'édition 2013. La dernière édition s'est déroulée à Bakou en Azerbaïdjan en 2017. Les Jeux de 2025 auront lieu au Cameroun.

Mercato

Le Real Madrid songe à Amine Gouiri

Orphelin de Luka Jovic et Borja Mayoral, respectivement transférés à la Fiorentina et à Getafe, et avec Mariano Diaz sur la rampe de sortie, le Real Madrid s'active pour la signature d'un avant-centre. À ce titre, les dirigeants madrilènes cibleraient une pépite de Ligue 1.

Avec un Karim Benzema vieillissant bien que rayonnant sous la tunique madrilène, les hautes sphères de la Casa Blanca s'activent pour préparer l'avenir. Pour le futur de son secteur offensif, le champion d'Europe 2021 serait donc prêt à accélérer les négociations pour Amine Gouiri. Les

Merengues voudraient, en effet, acquérir le prodige niçois avant que son prix ne soit trop élevé et pourraient l'acheter dès cet été. Acheté 7 millions d'euros il y a deux ans à l'OL, Gouiri n'a pas mis longtemps à convaincre les supporters niçois de son talent pour devenir l'un des meilleurs attaquants de Ligue 1. Des performances qui ont donc tapé dans l'œil du Real. Face à la valeur marchande du joueur, les dirigeants madrilènes penseraient, en effet, à récupérer Gouiri en 2023 seulement et ainsi le prêter à la formation azuréenne au cours de la saison prochaine.

Slimani veut quitter le Sporting

Islam Slimani serait prêt à faire des concessions au niveau de sa rémunération pour faciliter son départ du Sporting CP. Indésirable au Sporting CP, Islam Slimani est à la recherche d'un nouveau point de chute. Le joueur de 34 ans fait du vieux continent son premier choix, mais ses prétentions salariales auraient freiné de potentiels prétendants. Pour autant, l'attaquant souhaite poursuivre sa carrière en Europe, quitter à baisser son salaire et à revoir ses considérations. Selon les infor-

mations du quotidien portugais Record, Slimani se montrerait effectivement prêt à faire un effort pour baisser son salaire annuel estimé à 3,2M€. Une large concession qui pourrait attiser l'intérêt des courtisans, notamment le Stade brestois 29, jusque-là intéressé par les services de l'Algérien. Si le flou demeure quant à l'avenir de l'ex-monégasque, son nom reste également associé à des clubs du Golfe, des formations qui pourraient se permettre ses services.

Sanches retrouve Galtier au Paris SG

Le milieu portugais Renato Sanches (Lille) a signé avec le Paris SG jusqu'en 2027, a annoncé le club champion de France dans un communiqué. Sanches, qui évoluait depuis 2019 au Losc, devient la quatrième recrue estivale des Parisiens après le milieu portugais Vitinha (ex-Porto), le jeune attaquant français (20 ans) Hugo Ekitike (ex-Reims) et le défenseur français Nordi Mukiele (ex-RB Leipzig). Après avoir explosé au Benfica en 2015-2016 et remporté dans la foulée l'Euro-2016 à seulement 18 ans, Sanches avait été

transféré au Bayern Munich pour plus de 35 millions d'euros, mais il n'a jamais réussi à s'imposer en Bavière. Il sera même prêté une saison (2017-2018) par le Bayern à Swansea. Il quitte Munich en 2019 pour se relancer à Lille où il sera sacré champion de France sous les ordres de Christophe Galtier, son futur entraîneur à Paris. Souvent freiné par les blessures, il n'a jamais disputé plus de 25 matches de L1 par saison avec Lille. Sanches compte 32 sélections en équipe nationale avec qui il a également gagné la Ligue des nations en 2019.

Alex Telles prêté par Manchester United à Séville

L'arrière gauche international brésilien Alex Telles, qui évoluait depuis 2020 à Manchester United, a été prêté pour une saison au Séville FC, ont annoncé les deux clubs au travers de communiqués.

«Le Séville FC et le Manchester United FC sont parvenus à un accord pour le prêt jusqu'à la fin de la saison du latéral gauche brésilien Alex Nicolao Telles. Le footballeur est arrivé à Séville puis a passé son examen médical et a signé son contrat ce (jeudi) matin», a indiqué le Séville FC dans son communiqué. Telles est la deuxième recrue défensive de Séville cet été, après l'arrivée du Brésilien Marcao en provenance de Galatasaray pour 12 M d'EUR.

Ligue 1

Le MCA, le CRB, l'ASO et la JSK se renforcent

Le milieu défensif algérien de Hassania Agadir (Div.1 marocaine) Aziz Benabdi, s'est engagé pour trois saisons avec le MC Alger. Benabdi (28 ans) a entamé sa carrière avec la JSM Chéraga, avant d'aller monnayer son talent à l'USM Blida. De retour à la formation de Chéraga, le joueur avait rejoint ensuite le RC Kouba puis le MO Béjaïa. Il s'est fait un nom sous les couleurs de la JS Kabylie, remportant au passage la Coupe de la Ligue professionnelle en 2021.

Il avait rejoint la formation marocaine de Hassania Agadir en 2022, mais son passage s'est avéré infructueux, puisqu'il n'avait pris part qu'à 5 matchs durant la saison dernière. Benabdi devient ainsi la 13e recrue estivale du «Doyen».

De son côté, le CR Belouizdad s'est renforcé avec l'arrivée de Miloud Rebiaï (ex-MCA) qui a paraphé un contrat de deux saisons. Rebiaï rejoint ainsi le quatrième club depuis le début de sa carrière, après le WA Tlemcen, l'ES Sétif et le MCA et devient pour l'occasion la 10e recrue estivale du Chabab. Les Belouizdadien poursuivent leur stage d'intersaison en Tunisie en vue de la saison 2022-2023. Le CRB entamera la défense de son titre à domicile face au HB Chelghoum-Laïd, à l'occasion

de la 1re journée du nouvel exercice, prévue le week-end du 26-27 août. Par ailleurs, l'ancien dirigeant de l'ES Sétif, Rachid Djerrouri, a été nommé en tant que nouveau secrétaire général du CR Belouizdad. Ancien directeur administratif et financier (DAF) au sein de l'ESS, Rachid Djerrouri a contribué à pratiquement à tous les grands exploits réalisés par les Noir et Blanc au cours des dernières années. Au CRB, il est appelé à remplacer Mustapha Laroussi, l'ancien SG du club dans le cadre d'un projet de renouvellement administratif interne», lit-on sur le communiqué du club.

Pour sa part, la JS Kabylie a réussi à enrôler l'attaquant algérien du Club Africain (Ligue 1 tunisienne), Redouane Zerdoum, qui s'est enga-

gé pour trois saisons. Zerdoum devient ainsi la neuvième recrue estivale des «Canaris». Le vice-champion d'Algérie a rallié vendredi la ville tunisienne de Hammam Bourguiba pour effectuer un stage précompétitif, qui s'étalera jusqu'au 9 Août sous la houlette de l'entraîneur belge José Riga. Enfin, on vient d'apprendre que le latéral droit, Kerroum, en manque de temps de jeu à la JSK, vient d'opter pour l'ASO Chlef. Ahmed Mohamed Kerroum quitte la JSK après 14 rencontres disputées la saison dernière sous le maillot des Canaris. Rapelons que l'ancien international algérien U18 qui a également porté les couleurs de l'ASM Oran est un défenseur polyvalent. Il peut évoluer sur le côté en tant que latéral droit ainsi qu'en défense centrale.

USM Alger**Boualem Charef succède à Benouahi****M. Zeggai**

Du nouveau à l'USM Alger. Après le boycott du voyage en Turquie pour un stage de préparation ; la commission de discipline a limogé l'entraîneur principal Jamil Benouahi pour «faute grave», a indiqué le club dans un communiqué. Selon les responsables du club, le coach aurait été le principal instigateur du refus des joueurs à rallier le lieu du stage. Le préparateur physique Kamel Boudjenane et l'entraîneur des gardiens Lounes Gaouaoui, ont été également limogés après avoir comparu devant le conseil de discipline, suite à la faute grave commise envers le club, pour avoir boycotté le stage qui devait se dérouler à partir de lundi en Turquie.

Selon nos informations, les deux membres sus cités ont été sanctionnés "pour avoir pris position avec leur responsable technique", a-t-on appris. Cette décision, il faut l'avouer, n'a pas été du goût de la majorité des supporters usmistes,

notamment en cette période sensible de préparation d'avant saison. Car, cette situation a débouché l'annulation pure et simple du stage ce qui pourrait être préjudiciable pour l'USMA, appelée à représenter l'Algérie en coupe de la CAF. Cela a été qualifié comme un scandale dans la mesure où le problème a été mal géré au moment où la sagesse aurait prévalu pour l'intérêt du club. Pur enfonce le clou, nombreux sont ceux qui estiment que cette mascarade est la résultante d'une gestion à l'emporte-pièce depuis la venue de Serport, il y a trois ans au cours desquelles on a dénombré la bagatelle de pas moins de huit staffs techniques et autant de changements au niveau de l'équipe dirigeante à l'image des Antar Yahia, Azzedine Rahim pour ne citer que ceux-là. Aussi, certains se demandent pourquoi avoir sanctionné le staff technique alors que tout le monde a pris la décision de ne pas prendre part au voyage pour le stage. En somme, c'est la confu-

Stade du 20 Aout**La Commission émet des réserves**

Le CR Belouizdad a annoncé que la Commission d'audit des stades a effectué une visite d'inspection au 20-Août 1955, où est domiciliée son équipe senior de football, et que «des réserves ont été émises concernant certains aspects», faisant que l'homologation de ce stade n'a pas encore été actée. «Il y aura une contre-visite le 21 août courant, et si tout est OK d'ici là, le stade sera homologué pour permettre au Chabab d'y recevoir pendant l'exercice 2022-2023» a encore précisé la Direction du club

champion d'Algérie en titre. Autrement dit, le Chabab dispose d'un délai de dix-huit jours (ndlr : du 3 au 21 août) pour opérer les travaux qui s'imposent et satisfaire les exigences de la Commission d'audit, pour la convaincre d'homologuer le stade. La visite d'inspection, effectuée au 20-Août 1955 d'El-Anasser s'est déroulée en présence du Président de l'APC Mohamed Belouizdad, Mohamed Lamamra et du Directeur du stade Noureddine Boufessiou, ainsi que des représentants de la Sûreté Nationale et de

la Protection Civile. La Ligue Nationale du Football Amateur (LNFA) avait annoncé lundi qu'une Commission d'audit commencera à inspecter différents stades d'Algérie à partir de cette semaine, pour homologation, en vue de la nouvelle saison sportive 2022/2023.

Le 20-Août 1955 fait donc partie des tous premiers stades à subir cette traditionnelle visite d'inspection, pour confirmer s'il est apte à accueillir les matchs du Chabab cette saison.

USM Khencela Face à la réalité du terrain**Adjal Lahouari**

L'USM Khencela a accédé au terme d'un parcours méritoire, mais cet exploit, évidemment très apprécié par les supporters, après 46 ans d'attente, n'a pas été acquis facilement. Tout comme le MCEB à l'Ouest, les Khencelais ont dû batailler ferme pour écarter la menace des autres prétendants dont certains ont déjà évolué en Ligue 1. Et, bien sûr, pour les dirigeants, il n'était pas question de prendre des vacances, car la priorité des priorités était de constituer un gros dossier pour avoir droit au statut de club professionnel, la Ligue 2 étant devenue amateur. A cette lourde mission, il faut ajouter le volet du recrutement, indispensable pour tout promu du fait que l'élite, c'est un autre niveau auquel il est indispensable de s'adapter sous peine de retour à la case départ. Les dirigeants ont alors créé une SSPA.

L'autre problème se pose à tous les clubs accédant à un palier supérieur et qui concerne le stade qui doit réunir toutes les conditions. Or, début juin, la Commission d'homologation a émis de nombreuses réserves qui doivent être levées sous pain de délocalisation. Des travaux ont été entamés d'urgence sous la supervision du wali. Ce qui est rassurant, c'est que le président Walid Boukrouma a réussi à décrocher un contrat de sponsoring auprès du groupe Cosider dont les modalités ne sont pas connues. Quoi qu'il en soit, c'est un acquis déjà très appréciable par les temps qui courrent.

Basket / Championnat d'Afrique U18 L'Algérie débutera face au Sénégal aujourd'hui

La sélection algérienne masculine de basket-ball des moins de 18 ans (U18) jouera son premier match du Championnat d'Afrique des nations de la catégorie (4-14 août), face au Sénégal aujourd'hui dans la capitale malgache, Antananarivo.

Versés dans le groupe A, à l'issue du tirage au sort, les basketteurs algériens disputeront leur deuxième rencontre demain face à Madagascar, avant de boucler la phase de poule après demain face au Bénin. Le Championnat d'Afrique des nations U18 gar-

cons, débute ce jeudi dans la capitale malgache, avec deux rencontres du groupe B, à savoir, Angola-Egypte et Mali-Rwanda, alors que la Guinée est exempté de cette première journée de compétition. A l'issue de la phase préliminaire, les quatre premiers de chaque poule se qualifieront aux quarts de finale. Pour rappel, la sélection nationale masculine (U18) avait pris la deuxième place du Championnat arabe de la catégorie, disputé fin juillet au Caire, après sa défaite en finale face à l'Egypte (64-76).

Variole du singe: les Etats Unis déclarent l'urgence sanitaire



L'administration américaine a déclaré, jeudi, l'état d'urgence sanitaire sur fond de propagation de la variole du singe. L'annonce a été faite par le secrétaire à la Santé Xavier Becerra lors d'une rencontre avec des journalistes.

Le responsable a précisé que cette décision permet au gouvernement fédéral d'intensifier sa réponse au virus sans les barrières réglementaires habituelles. «Nous sommes prêts à faire passer notre réponse au niveau supérieur pour lutter contre ce virus», a-t-il indiqué, en exhortant tous

les Américains à prendre au sérieux la variole du singe, «à prendre leurs responsabilités et à nous aider à vaincre le virus». Près de 7.000 cas de variole du singe ont été signalés aux Etats Unis, selon les autorités sanitaires.

D'après le New York Times, l'approvisionnement en vaccin contre la variole du singe, appelé Jynneos, a été sévèrement limité et l'administration Biden a été critiquée pour avoir agi trop lentement pour augmenter le nombre de doses. La déclaration de l'urgence sanitaire ne va pas atténuer cette pénurie, mais

l'administration pourrait prendre des mesures afin de permettre un accès plus rapide au tecovirimat, le médicament recommandé pour traiter la maladie, relève le grand tirage. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a classé la variole du singe en urgence de santé publique de portée internationale. «Selon l'évaluation de l'OMS, le risque de variole du singe est modéré à l'échelle mondiale et dans toutes les régions, à l'exception de la région européenne, où nous estimons le risque élevé», avait indiqué le directeur général de l'OMS.

Thaïlande: 14 morts dans l'incendie d'une boîte de nuit

Un incendie dans une boîte de nuit près de la ville touristique de Pattaya, au sud-est de Bangkok, a fait au moins 14 morts et 40 blessés, selon un bilan des secours locaux.

Le sinistre s'est déclaré dans la nuit de jeudi à vendredi à une heure du matin (18H00 GMT) au Mountain B, dans le district de Sattahip, a déclaré à l'AFP un membre de l'équipe de secours de la Fondation

Sawang Rojanathammasathan. Le feu a été contenu vers 4 heures du matin, d'après cette source.

Une vidéo diffusée par les équipes de secours montre le bâtiment en flammes duquel essayent de s'échapper plusieurs personnes, au milieu d'une épaisse fumée noire. Lors du réveillon du 1er janvier 2009, un incendie dans une discothèque de Bangkok, le Santika, avait fait 67 morts, et de nombreux tou-

ristes occidentaux avaient été blessés. L'incendie avait pris à cause de feux d'artifice tirés au moment où se produisait le groupe de rock «Burn». Le propriétaire de l'établissement avait été condamné pour négligence à trois ans de prison.

En 2012, quatre personnes avaient péri dans l'incendie d'une discothèque dans la ville touristique de Phuket (sud), provoqué par un problème électrique.

5 morts et 37 blessés dans l'incendie d'un hôpital en République de Corée



Cinq personnes ont été tuées et 37 autres blessées dans un incendie survenu vendredi matin dans un bâtiment hospitalier à Icheon, à environ 50km au sud-est de Séoul, la capitale sud-coréenne, a rapporté l'agence de presse Yonhap.

L'incendie s'est déclaré à 10h17 heure locale (1h17 GMT) dans le bâtiment de trois étages, qui abrite un

hôpital pour patients dialysés au troisième étage, des bureaux aux premier et deuxième étages et des restaurants au rez-de-chaussée. Parmi les 33 patients et les 13 membres du personnel médical de l'hôpital, cinq ont été retrouvés morts. Il s'agit de trois patients et d'une infirmière, le dernier corps n'ayant pas encore été identifié. 37 blessés ont par ailleurs été recen-

ANNONCES CLASSÉES

APPARTEMENTS

■ Vends à Oran, studio, acté, à 50m du Front de mer, au premier étage, avec balcon, cuisine équipée, salle de bain climatisée, chauffe-bain - Tél : 0659.23.39.18

■ Vends F3, 1er étage, cité BATIOR, à côté de l'université USTO - Tél : 0783.02.80.50

■ A vendre appart F4, 3e étage, 3 façades, acté, situé à cité Police Dar Beïda, Oran - Tél : 0561.04.51.00

■ louer F4, 142 m², 5e étg, équipée luxe - A louer F3, 2e étg bien équipé, luxe Maraval - A louer local 70 m² Maraval - A louer local 25 m² Maraval - A louer local 20 m² Maraval - A.v Haouch, 122 m², Zitoune - Ag RAHIMOU : 0668.63.43.22 - 0557.23.91.30

■ Location appart F3, 1^{er} étage à Bousfer-plage, Oran uniquement pour famille, prix 15000 DA/mois contrat d'une année, paiement à l'avance - 0560.04.01.17

■ Une promotion immobilière met en vente des appartements standing vue sur mer, à Oran, de différentes surfaces, disponibles en F2-F3-F4. Veuillez contacter le : 0699.51.20.31 / 0699.51.20.50

PENSÉE
Une pensée pour min très cher père :
BAKOUCH
Abdelkader, décédé le 06 août 2007.
Malgré les quinze années passées, tu resteras toujours présent dans nos coeurs. Allah Yerahmek ya Bouya.
Ton fils BAKOUCH Mohamed

PENSÉE
Triste fut et sera pour nous le 06 août 2021. Un an depuis que nous a quittés notre très cher et regretté époux, père et grand-père Hadi BELMOKHTAR Noureddine, laissant derrière lui un très grand vide que nul ne pourra combler. Tu es et tu resteras toujours présent dans nos coeurs et nos pensées et le temps ne nous fera jamais oublier ton sourire, ta bonté, ta générosité, ta gentillesse et ta compréhension. Repose en paix très cher papa, puisse Dieu Le Tout-Puissant t'accorder Sa Sainte Miséricorde et t'accueillir en Son Vaste Paradis.

PENSEE

Chère Maman Niya

Nous qui te croyons éternelle, il est difficile en ce jour le 06/08/2022 de réaliser qu'une année s'est déjà écoulée et que notre précieuse Maman s'est éteinte comme une bougie.

Tu nous manques énormément et nous sommes brisés, souffrant de ton absence.

Maman Niya, jeune veuve de 39ans, mère de 10 enfants, courageuse, généreuse, bienveillante, tu as pu surmonter les difficultés de la vie pour nous protéger de toutes les forces. Tu as fait tant de sacrifices pour nous préparer énergiquement à la vie, nous éduquer dignement et guider nos pas vers la réussite; ta perte insoutenable est difficile à supporter.

On ne saura assez te remercier et on ne t'oubliera jamais .

On demande à tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pieuse pensée pour elle. Tes enfants, petits-enfants et arrières petits enfants.

Repose en paix Niya

انا الله وانا اليه راجعون

VILLAS

■ Vends niveau de villa 5 pièces, 5 balcons, 2 grandes terrasses 24 m² et 104 m² pas de vis-à-vis, 2 façades, Choupet idéal pour médecin, labo...ou autres - 0773.63.98.70

■ Urgent (cause santé) vends belle villa actée à Terga, centre ville, à 7 km des plages, 2 façades, sup 226 m², S/sol + rdc + 1^{er} reste finition et buanderie - tél : 0542.74.51.96

■ Vends une villa, 2 façades, R+1 : 3 salons + 7 pièces + 4 sdb, hammam, garage 4 voitures, 370 m² - à Mostaganem - 0776.60.94.25

EMPLOIS

■ Société BRS de tabac à Oran, Senia cherche comptable et assistante, maîtrise la facturation - Tél : 0797.03.52.10

■ Ets à Oran, cherche vendeur en meubles avec connaissance en meubles (âge 30 à 42 ans), 03 fois par semaine + poseur de meubles-Femme de ménage, 02 fois par semaine (48 à 55 ans) - Tél : 0553. 64. 47.52

■ Hôtel privé à Hassi Mefrouw, cherche réceptionniste homme, agent de sécurité- Tél/fax : 041.78.73.79- Mob: 0782. 62.17.95

■ Promotion immobilière sise à Oran recrute un architecte pour suivi d'un chantier à Belgaïd et un ou une commerciale qui maîtrise la langue française et une réceptionniste. Envoyez CV avec photo et une lettre motivation par email : rhpromotion 31@gmail.com

■ Société privée sise à Oran recrute un agent commercial (vendeur). Exigences : disponibilité, maîtrise du français et de l'outil informatique. Envoyez CV à : recrutement. abone @ gmail .com

TERRAINS

■ Vends terrains 252 m² (15 m façade) Trouville, 485 m², 2F - parallèle, face mer, Ain El Turck - 325 m² St-Germain - Aïn el Turck - le tout acté avec L.F. Agence immo : 0774.01.89.57 agimobahria @ gmail.com

VEHICULES

■ Urgent : à vendre un très beau JMC Pick-up, année 2017, roulé 55 000 km, blanc, essence, équipé gaz, 5 places, très bien entretenu, révision générale, carte grise 31 - Tél : 0542.74.51.96

LOCAUX

■ Urgent à louer à Canastel un sous-sol, 150 m², pour projet professionnel et possibilité de pouvoir y loger, car tout équipé cuisine, douche. Prix négociable - Tél : 0542.74.51.96

■ A vendre local à Belgaïd, en face université, superficie 15 m² - 0779.81.93.48

■ Une promotion immobilière met en vente des espaces bureaux au niveau de la mezzanine à Fernandville, de différentes surfaces. Bureau N° 1 : 81,97 m², bureau N° 2 : 101,29 m², bureau N° 3 : 117,25 m² - 0699.51.20.31 - 0699.51. 20.50 - 0697.42.10.50

■ Une promotion immobilière met en vente des espaces bureaux au niveau de la mezzanine en plein Gambetta, de différentes surfaces. Bureau N° 1 : 72,20 m², bureau N° 2 : 99,00 m², bureau N° 3 : 69,36 m², bureau N° 4 : 112,21 m² - 0699.51.20.31 - 0699.51.20.50 - 0697.42.10.50

■ Une promotion immobilière met en vente des locaux commerciaux promotionnels, actés, situés au gd boulevard de Belgaïd en face l'université, de différentes surfaces : 28,90 m², 29,45 m², 45,50 m², 71,18 m², 92 m² - Tél : 0697.42.10.50

■ A louer local équipé (bureau +4 chaises + vitrine cité AADL Dar Essalam Oran - A louer local commercial avec vitrine sur l'autoroute, Haï Bendaoued S/Bachir - vente F2 Chairia Béthioua Oran - A louer studio Haï Essalam Oran - 0777.78.16.73

DIVERS

■ Disposant d'un très beau local de 140 m², face 2x2 voies, à Boudjemâa (B El Djir) Oran + Matériel neuf, cherche associé pour créer activité pizzéria grillade ...etc. non sérieux s'abstenir - Tél : 0542.71.62.09

•2

10.55 Tout le monde veut prendre sa place
12.00 Journal
12.20 13h15, le samedi...
13.00 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfaît ?
14.50 Affaire conclue : la chasse aux objets
17.00 Tout le monde à son mot à dire
17.35 N'oubliez pas les paroles
19.00 Journal
19.30 20h30 l'étoile
19.55 Les Etoiles du sport



20.10 Fort Boyard

Invite: Damien Thévenot, Camille Cerf, Isabelle Vitari, Théo Curin, Nicole Ferroni,... Assisté par très célèbres aides, le Père Fouras multiplie les défis et les épreuves pour les concurrents venus l'affronter dans son repaire. Il peut également jouer un atout, parmi neuf, pour augmenter ses chances. Cette semaine, il utilise l'atout «Le Jour de chance». Sous la férule d'Olivier Minne, Damien Thévenot, Camille Cerf, Isabelle Vitari, Théo Curin, Nicole Ferroni et Cindy Sander doivent se surpasser pour remporter divers défis.

22.25 Fort Boyard : toujours plus fort !

•3

11.55 Les nouveaux nomades
12.35 Samedi d'en rire
14.15 Les carnets de Julie
16.15 Trouvez l'intrus
16.55 Questions pour un super champion
17.50 Le livre favori des Français
18.30 Journal
19.00 Saveurs de saison
19.15 Tout le sport
19.25 Cuisine ouverte



20.10 Commissaire Magellan

Série policière S.10 - E.10 : Mortel refrain
Mathieu Deschamps est un chanteur qui a connu son heure de gloire avant d'interrompre brutalement sa carrière. Si certains de ses refrains sont encore sur toutes les lèvres, il a été un peu oublié. Après des années d'absence, il prépare enfin son grand retour grâce à un nouvel album et une tournée dans toute la France. Mais ce soir-là, alors qu'il finit d'enregistrer son dernier morceau, il est assassiné dans son studio de musique.

•4

12.35 Tom Sawyer
13.45 Conan, le fils du futur
14.45 Teen Titans Go !
15.55 Organisation Super Insolite
17.00 ASKIP, le collège se raconte
18.05 Hardball
18.55 Une saison au zoo
19.25 Culturebox l'émission



20.10 Concert Schönbrunn

Le parc du château de Schönbrunn accueille un concert pour fêter l'été. Il réunit chaque année 50 000 spectateurs. Cette année, pour la première fois Gautier Capuçon offre un concert pour violoncelle de Camille Saint Saens. Sous la direction du chef d'orchestre letton Andris Nelson, deux grands morceaux se succèdent la Valse des adieux de Mykola Lysenko et Melodya de Myroslav Skoryk.

•5

11.45 Ecran total : le cerveau hyperconnecté
12.40 Nus et culottés
13.40 A la découverte des Emirats Arabes Unis
14.40 Les 100 lieux qu'il faut voir
15.45 Les avions du bout du monde
16.45 C dans l'air
17.55 J'irai dormir chez vous
19.00 Terres aborigènes
19.25 Une maison, un artiste
19.55 Echappées belles



C 8

11.05 La magie du Cosmos
14.40 Mystérieux trous noirs
16.30 A Catane, la vie derrière les marionnettes
17.15 GEO Reportage
17.50 Arte reportage
18.45 Arte journal
19.05 28 minutes samEDI
20.45 Einstein-Hawking, l'Univers dévoilé
21.35 Alerte aux astéroïdes
22.30 Mission astéroïde

08.20 Si près de chez vous
12.35 The Big Bang Theory

08.06 JT
08.09 Direct Auto Express
12.35 Inspecteur Barnaby
18.16 Animaux à adopter
20.05 Dans le coeur des Français
21.54 Les années de nos idoles



CINE +
FRISSON 19.50
SHARK 3D

Film d'horreur avec : Sara Paxton, Dustin Milligan, Chris Carmack, Katharine McPhee, Joel Moore...

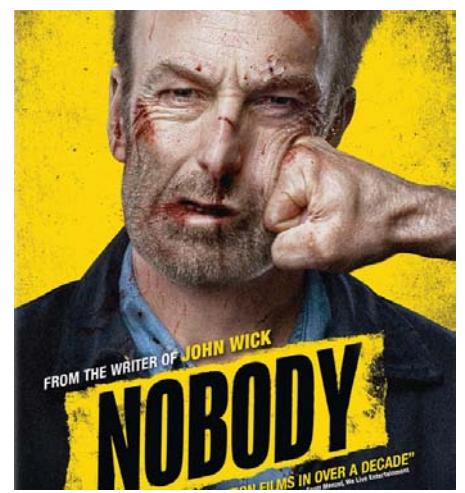
Un groupe de sept étudiants part en week-end sur une île lacustre. A peine installés, cinq d'entre eux vont faire du ski nautique. Dans l'eau, alors que personne ne regarde, Malik se fait arracher le bras par un requin. Pour le sauver, Nick et Sara tentent de rejoindre un hôpital, mais leur bateau se fait attaquer et ils sont contraints de l'abandonner. Les voilà donc bloqués au bord d'un lac infesté de requins.



CINE +
PREMIER 19.50
L'IVRESSE DU POUVOIR

Acteur: Isabelle Huppert, François Berléand, Patrick Bruel, Marilyne Canto, Robin Renucci...

Jeanne Charmant-Killman, juge à Paris, instruit une délicate affaire touchant aux milieux politiques et industriels. D'emblée, elle fait incarcérer pour détournement de fonds Michel Humeau, le président d'un puissant groupe industriel qu'elle commence à interroger avec acharnement. Comme les autres personnes impliquées, Humeau reste muet. Jeanne se voit adjointe une seconde magistrate avec qui elle travaille en bonne intelligence.



CANAL+ CINEMA 20.00
NOBODY

Film d'action avec: Bob Odenkirk, Aleksey Serebryakov, Connie Nielsen, Christopher Lloyd, RZA,... Hutch Mansell, marié et père de deux enfants, mène une existence très morne entre sa maison dans une banlieue pavillonnaire et son poste de cadre dans l'usine de métal de son beau-père. Une nuit, deux cambrioleurs masqués s'introduisent dans la maison familiale et si son fils aîné tente de leur résister, Hutch préfère ne prendre aucun risque et les laisse fuir.

TF1

20.10 Le grand quiz



Hélène Mannarino anime un grand quiz sur les fondamentaux du baccalauréat auquel participent 150 candidats répartis en trois tranches d'âge – 16/29 ans, 30/44 ans, 45 ans et plus – et représentés par des personnalités qui se présentent au jeu : Elsa Bois, Diane Leyre, Jérémie Frérot, Anaïs Grangerac, Daniel Russo et Caroline Diamant.. Au cours de ce divertissement, il faudra répondre à 40 questions qui seront illustrées et/ou corrigées par des photos ou de courtes vidéos...
22.30 Que sont-ils devenus ?

6

20.10 NCIS : enquêtes spéciales



Saison 19 - Episode 20 : Les fugitifs
Le NCIS enquête sur la mort de John Murphy, un vœuf, réserviste de la Navy. L'homme, journaliste d'investigation, a été retrouvé empoisonné dans son van à la sortie d'un tunnel de lavage. À l'arrière de son véhicule, l'équipe retrouve des machines à sous. Parallèlement, l'équipe découvre qu'il a été licencié récemment et qu'il avait de gros problèmes d'argent. Par ailleurs, Palmer et Knight semblent se rapprocher.

CANAL+

22.07 Les nouveaux explorateurs



Après avoir été hospitalisé pour soigner une grave maladie pulmonaire, Victor Bergeon a décidé de réaliser une série de défis sportifs et physiques. Afin de se reconnecter avec la nature, il décide de vivre seul dans une forêt pendant quatre jours et quatre nuits équipé seulement d'un couteau, d'une pierre à feu et d'une caméra pour se filmer. Loin du confort de son appartement parisien, Victor se prépare physiquement et psychologiquement pour affronter la faim,...

PLANÈTE +

TFX

W9

09.42 La traque de Ben Laden

11.16 Palais du monde

12.57 Les titans de l'industrie américaine

14.31 Hitler : le cercle du diable

16.27 Le trésor perdu des Templiers

18.05 La quête des vents

19.05 American Pickers, la brocante made in U.S.A.

08.10 Nicky Larson

10.50 Supernanny U.S.A.

12.35 Super Nanny

20.00 En vacances toutes !

20.05 Chroniques criminelles



08.20 W9

Boutique

09.40 Le hit W9

11.35 Météo

11.40 Ma famille d'abord

17.10 La petite histoire de France

20.05 Les 20 chanteuses préférées des Français

22.00 Les 20 chansons de Johnny Hallyday préférées des français

Huit martyrs et 44 blessés dans des frappes israéliennes sur Ghaza



Huit Palestiniens, dont un enfant, sont tombés en martyrs vendredi et 44 autres ont été blessés, dans une série de frappes aériennes de l'armée d'occupation sioniste sur la bande de Ghaza, selon des médias.

"Au moins huit Palestiniens dont une fillette de 5 ans ont été tués et 44 autres blessés aujourd'hui dans une série de frappes aériennes sionistes sur plusieurs cibles dans la bande de Ghaza, dont un appartement résidentiel dans le quartier d'Al-Rimal", rapporte l'agence de presse palestinienne WAFA.

Un précédent bilan faisait état de 7 martyrs et 40 blessés.

Le correspondant de WAFA a déclaré que des avions de combat avaient attaqué un appartement dans un immeuble du quartier d'Al-Rimal, causant des blessures à des résidents palestiniens, y compris des cas graves.

Plusieurs autres Palestiniens, dont des enfants, ont également été blessés lors d'une frappe aérienne de l'armée d'occupation sur le village d'Al-Fakhri dans la province de Khan Younes, au sud de la bande. Des avions de combat ont aussi visé la ville de Beit Lahia, au nord de la bande.

Par ailleurs, des chars d'occupation ont pris pour cible l'est de la ville de Beit Lahia, le centre de la bande de Ghaza et une zone à l'est de Khan Younes.

Burkina: douze morts dans des attaques



À l'entame du mois d'août, le bilan de la saison touristique a débuté avec une désolation remarquée chez la plupart des opérateurs et bon nombre de gouvernements qui espéraient reprendre les liens avec des pratiques de voyages hier encore asservies. Certains Etats dont l'industrie touristique est la seule ressource de subsistance n'ont pas hésité à faire des appels du pied en poussant jusqu'à passer outre les mesures sanitaires préventives pour que les ruées habituelles se reproduisent.

Mais là aussi, sans doute plus qu'ailleurs, la fusion phénoménale de la crise économique avec la pandémie a produit l'effacement d'une culture que l'on croyait éternelle pour la remplacer par une autre. Les voyages ont perdu le plus particulier délice de leurs sens et ne sont plus régis

LE VOYAGE ET LES US ET COUTUMES BOULEVERSÉS

que par la panoplie des urgences. L'aura de Hammamet la tunisienne ou celles de Palma et de Benidorm les espagnoles n'appartiennent plus qu'au passé pour les Algériens. Le tourisme a changé de visage pour le monde entier. Les Occidentaux ont mis une croix indélébile sur le vieux Sud méditerranéen coutumier pour ne plus accorder de l'intérêt que pour le seul soleil qui se lève chez eux. Fini les hôtels et les complexes qui ont cédé leurs attraits d'hier au camping-car et aux plages de leurs lacs.

Les préoccupations ont changé de nature pour que les loisirs et le

délassement redeviennent plus terre à terre pour que le comportement rationnel bouleverse les us et coutumes.

Les Algériens se sont mis sur la même voie pour reconquérir leurs espaces de repos et de détente qu'ils avaient méprisés hier encore pour qu'ils se rendent compte, sous la pression de la légèreté de leurs portemonnaies, que l'eau marine avait partout le même goût. Avec l'exiguité exagérée et de mieux en mieux planifiée des frontières, il est à prévoir et à attendre que leur bon génie développera une nouvelle culture touristique.

Il est bien loin le temps des ruées des hordes intempestives et avilissantes sur les magasins de Tati et de l'idolâtrie des bouteilles de coca, des bananes et du gruyère qui étaient un des principaux motifs pour voyager.

Le baril de Brent à moins de 95 dollars



Les prix du pétrole se sont établis à moins de 95 dollars le baril, vendredi, impactés par les craintes de récession qui pèsent sur la demande. Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre grappillait 0,48% à 94,57 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain pour livraison en septembre prenait quant à lui 0,38%, à

88,88 dollars. "Les prix du pétrole sont tombés au plus bas depuis le début du conflit de l'Ukraine", commentent des analystes du marché énergétique. Le Brent reste toutefois en hausse de plus de 21% sur l'année et le WTI américain de plus de 18%. "La perspective d'une baisse de la demande dans un contexte de ralentissement économique mondial est au cœur de ce re-

pli", a-t-on ajouté. Pour les analystes, "les signaux d'alarme pour l'économie mondiale se sont multipliés". Mercredi, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés (Opep+) avaient décidé d'augmenter leur offre. Au terme de leur rencontre, l'Opep a consenti à une augmentation de son volume de production de 100.000 barils par jour pour septembre.

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

Kiev accusé de mettre en danger les civils



Dans un rapport publié jeudi après une enquête de quatre mois, Amnesty International a accusé l'armée ukrainienne d'établir des bases militaires dans des écoles et des hôpitaux et de lancer des attaques depuis des zones peuplées, une tactique qui viole selon elle le droit humanitaire international. "Le fait de se trouver dans une position de défense ne dispense pas l'armée ukrainienne de respecter le droit international humanitaire", a déclaré Agnès Callamard, la secrétaire générale de l'ONG.

Le chef de la diplomatie ukrainienne, Dmytro Kouleba, s'était dit "indigné" par les accusations "injustes" d'Amnesty International. Amnesty International a toutefois, dans son rapport, insisté sur le fait que les tactiques ukrainiennes ne "justifient en aucun cas les attaques russes aveugles" qui ont frappé les populations civiles. Sur le terrain, des bombardements russes ont visé jeudi plusieurs autres villes et villages ukrainiens, dont Mykolaïv, dans le sud, où des immeubles d'habitations ont été endommagés dans deux quartiers, selon le maire Oleksandr Senkevitch.

Moscou «prête» à discuter d'un échange de prisonniers avec Washington



La Russie a dit vendredi être "prête" à discuter d'un échange de prisonniers avec les Etats-Unis, au lendemain de la condamnation à neuf ans d'emprisonnement de la star américaine du basket féminin Brittney Griner. La joueuse, condamnée par un tribunal russe dans une affaire controversée de "trafic de drogues", s'est retrouvée malgré elle plongée dans la crise géopolitique entre Washington et Moscou, en plein conflit en Ukraine.

L'administration américaine affirme depuis plusieurs jours avoir soumis au Kremlin une proposition pour obtenir la libération de Mme Griner, mais la diplomatie russe répétait qu'un échange ne pourrait être évoqué qu'une fois le verdict tombé. "Nous sommes prêts à discuter de ce sujet, mais seulement dans le cadre du canal (diplomatique) qui a été convenu par les présidents (Vladimir Poutine et Biden)", a dit vendredi le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov, lors d'un déplacement au Cambodge.

Le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a précisé que ce canal de communication spécifique pour négocier les échanges de prisonniers avait fait l'objet d'un accord entre MM. Biden et Poutine lors de discussions à Genève l'an dernier.